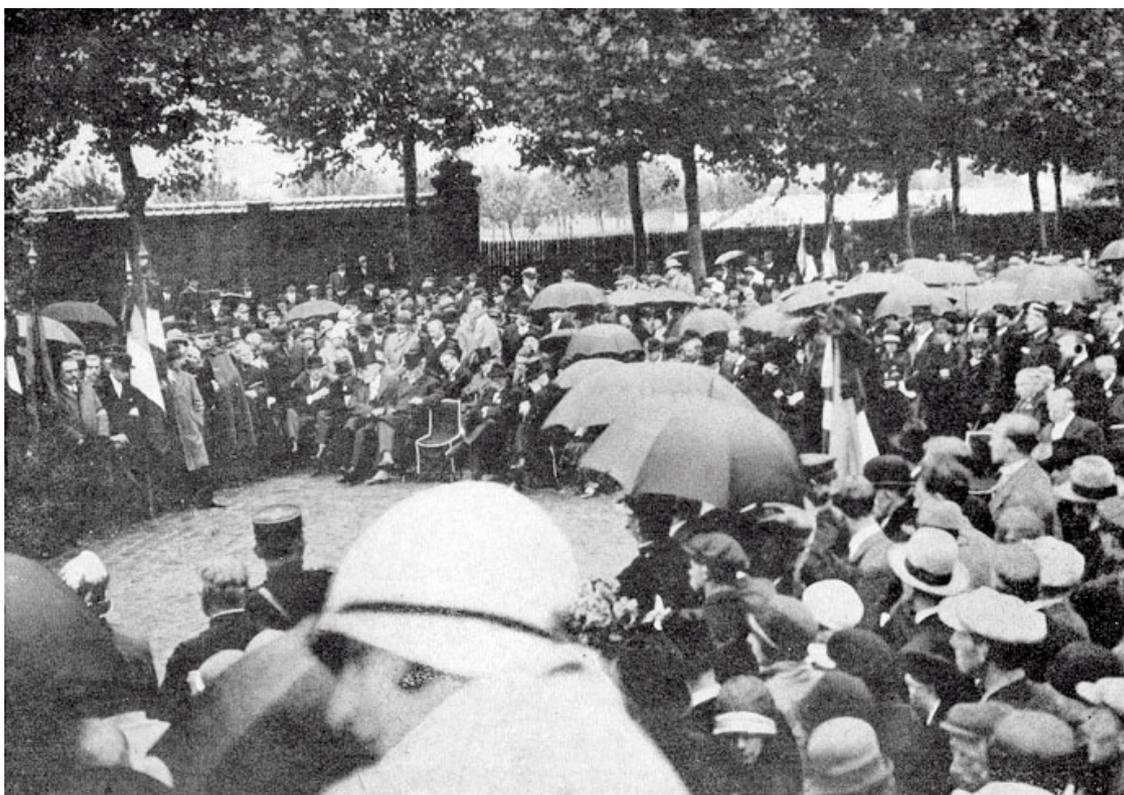


II

1899-1914 : UN HOMME, UNE VILLE

*« La vie politique d'une cité ne tourne pas autour d'un homme pendant un demi-siècle sans que les questions de personnes y prennent le pas sur les luttes d'idées. A Tourcoing, on était ou on n'était pas 'droniste'... »*

Jaques AMEYE.  
La vie politique à Tourcoing sous la IIIe République.



Les parlementaires aux obsèques de DRON (Photo Capelle).

*« Il avance à grands pas, bousculant toutes les oppositions. Il va droit son chemin, et quand il lui paraît que les cadres municipaux sont insuffisants, il va chercher du renfort (...) Pour nous, ses amis, pour ses adversaires aussi, il restera le symbole toujours vivant de la volonté. Pour les humbles, il sera quelque chose de plus : le protecteur disparu, celui qu'on a bien du mal à remplacer, celui qu'on oublie pas. Ceux-là ne s'y trompaient pas. Sous la rude écorce, ils allaient chercher le coeur et ils étaient sûrs de le rencontrer. Ce géant avait un point faible : la pitié. »*

ALEXIS PARSY,  
Adjoint au maire.

## 4. UNE ACTION POLITIQUE AUTORITAIRE ET SOLITAIRE

### Le premier maire radical de Tourcoing

Le décès de VICTOR HASSEBROUCQ entraîne des élections municipales partielles qui se déroulent lors du 29 octobre 1899. Les républicains présentent les personnalités suivantes : PAUL MASSARD, FRANÇOIS ORELIO, GUSTAVE SCALBERT, PAUL MARTIN, ERNEST SAISON ET PIERRE PARSY. Ce dernier deviendra l'ami personnel de DRON. Les socialistes présentent VICTOR CAPART, JOSEPH VOLT, DELPHIN DUMORTIER, AUGUSTE CAPELLE, FLEURY DELEPAUT et ALBERT DELESALLE.

Quant à la droite, elle ne participe pas et lance le mot d'ordre de l'abstention, qui est suivi par 4.492 électeurs sur 14.342. Les 9.850 participants départagent donc socialistes et républicains, qui l'emènent aisément. Le plus favorisé de la liste républicaine, GUSTAVE SCALBERT, obtient 5.792 voix, celui de la liste socialiste, DELPHIN DUMORTIER seulement 3.408. C'est-à-dire moins que les derniers de la liste républicaine, FRANÇOIS ORELIO et ERNEST SAISON, 3.604 voix.

Puis le 3 novembre, le Conseil municipal élit DRON maire de Tourcoing, par 29 voix sur 30 votants et 6 abstentionnistes.

Enfin, les élections municipales générales du 6 mai 1900 confirment DRON à la tête de l'administration de la ville. Sur la liste de la "Solidarité Républicaine" figurent cette fois des noms de socialistes, JEAN-BAPTISTE DECAVELLE, ALFRED ROMPTEAU, FLORENT VOOGT, et surtout DELPHIN DUMORTIER. Avec une moyenne de 8.000 suffrages par nom, elle écrase la liste conservatrice, "Union Sociale et Patriotique", menée par LÉON MONNIER, CHARLES HERBEAUX, fabricants de tapis, VICTOR SANT, HILAIRE BINET, qui ne compte qu'une moyenne de 4.000 suffrages par nom. Sont nommés adjoints MM. ÉMILE LECOMPTE, LÉON SALEMBIEN, VICTOR FLAMENT et AUGUSTE DU COULOMBIER<sup>1</sup>. C'est ici que commence pour notre député-maire un "règne" qui va durer un quart de siècle.

DRON ne reste pas insensible à la misère, sinon la grande pauvreté du monde ouvrier. Nous avons déjà vu son action globale de 1889 à 1899 à la Chambre des députés où il se fait le défenseur des ouvriers. Cependant, son caractère autoritaire, son sentiment d'agir avec conscience, lui font prendre en grippe les débordements ouvriers, même s'il les comprend. N'oublions pas l'aversion naturelle des radicaux envers la révolution des masses mise en avant par les idéologies collectivistes. Sa position est délicate. Désireux d'améliorer le sort des plus démunis, il s'oppose aux intérêts des industriels, et ne voulant pas s'engager dans le sens des options socialistes, il perd en conséquent autant de voix ouvrières qui se reportent sur les leaders de gauche.

Remarquons cependant qu'il fit longtemps triompher la cause du radicalisme à Tourcoing, alors que le Nord ne fut jamais à proprement parler un fief radical, mais plutôt socialiste, puis plus tard communiste.

---

<sup>1</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série DIA, doc. 45.241.

Sa position, il la définit lui-même lors de l'un de ses premiers discours en tant que maire de la ville, en novembre 1901, lors de l'inauguration au nouveau cimetière <sup>2</sup> d'un monument aux victimes du travail :

*« Entre les revendications des uns, qui réclament une plus large place au soleil, plus de bien-être, et les résistances des autres qui invoquent les difficultés présentes et les nécessités de la concurrence internationale, une transaction équitable et humaine ne s'impose-t-elle pas ? Est-ce que de part et d'autre, on ne s'ingéniera pas à se faire rencontrer les bonnes volontés ? Est-ce qu'on ne se donnera pas la main pour tendre à cet idéal de fraternité humaine qui doit être celui de tous les bons citoyens ? »*

### Pour WALDECK-ROUSSEAU et le bloc des gauches

En 1899, la France traverse la terrible crise politique qui découle de l'affaire DREYFUS. En février, le Président de la République FÉLIX FAURE meurt. A Paris, DEROULÉDE tente un coup de force contre l'Élysée facilement arrêté <sup>3</sup>. Mais il n'en faut pas moins pour créer une telle émotion chez les républicains que ceux-ci, modérés ou radicaux, progressistes ou libéraux, resserrent les rangs. C'est ainsi que naquit le gouvernement WALDECK-ROUSSEAU en juin 1899. Il liquida l'"Affaire" par la grâce de DREYFUS et entreprit un programme calqué sur celui des "opportunistes" des années 1880.

Les socialistes voulaient des réformes sociales, les radicaux poussaient le projet d'un impôt sur le revenu, et les modérés ne voulaient entendre ni les uns ni les autres. Le rassemblement du "Bloc des Gauches" ne pouvait donc se faire, en toute logique politique, que sur la "Défense Républicaine", contre l'illusion du *« complot matériel qui n'est nulle part, mais dans la conspiration morale partout »* <sup>4</sup>.

Cette politique de programme commun, sans rapport avec la réalité, devait résister près de six ans à ses adversaires. GUSTAVE DRON, le 22 mai 1900 approuve la politique de ce nouveau gouvernement par le vote de confiance. Parmi les opposants, nous trouvons le député conservateur de Roubaix, EUGÈNE MOTTE, qui vient de battre aux législatives de 1898 le socialiste JULES GUESDE.

### La crise lainière de l'été 1900

A peine DRON est-il installé maire qu'il doit faire face de janvier à juillet 1900 à une crise lainière causée par la sécheresse qui décime en Australie les troupeaux ovins, et qui est encore aggravée par le jeu des spéculateurs. Le marché à terme, dont l'existence permet justement la spéculation, est vivement critiqué par DRON lors de son intervention à la Chambre, le 9 juillet 1900. Nous retrouvons ici le magnat de la laine et député de Roubaix, EUGÈNE MOTTE, à qui il s'oppose. Il s'en prend également à ALEXANDRE MILLERAND, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes :

---

<sup>2</sup> C'est depuis le 12 mars 1897 qu'est installé dans l'actuelle rue du Roitelet le "nouveau" cimetière, dans le quartier de la Bourgogne. L'ancien cimetière se trouvait à l'emplacement de l'actuel parc Clémenceau.

<sup>3</sup> DEROULÉDE PAUL (1846-1914). Homme politique français volontaire de la guerre de 1870 et poète revanchard. Boulangeriste condamné à 10 ans de bannissement sous le cabinet WALDECK-ROUSSEAU pour cette action.

<sup>4</sup> WALDECK-ROUSSEAU, 28 février 1899, discours devant la Chambre des députés.

*« Le marché à terme sur les laines peignées, disais-je à M. le ministre, est irrégulier parce qu'il est contraire à la loi de 1858 sur les ventes publiques. Messieurs, vous avez devant vous, d'un côté, le monde du commerce et de l'industrie, les patrons et les ouvriers unis, parce que la marche des usines est subordonnée à la stabilité des cours et que les fluctuations provoquées par le marché à terme ne peuvent amener que le chômage et la misère [...]. De l'autre côté, vous avez quelques spéculateurs de la nouvelle école, de cette école qui veut s'enrichir vite, sans scrupule et sans labeur. (Très bien ! Très bien ! à gauche, à l'extrême gauche et sur divers bancs à droite) ».*

## La Bourse du Travail

Nous avons vu précédemment la faiblesse de l'organisation du mouvement ouvrier tourquennois et en particulier l'impuissance du syndicalisme, ou son asservissement aux patrons. Entre 1901 et 1902, on assiste à Tourcoing, en réponse à la tentative de création de "dangereux" syndicats chrétiens ou socialistes, à la floraison de minuscules et fragmentés "syndicats indépendants". Ces syndicats d'une trentaine de membres en général, soutenus par le patronat et le clergé, sont groupés en trois unions, triage-peignage, filature et tissage, au sein de la Fédération des Syndicats Indépendants. Leurs statuts précisent qu'aucun adhérent ne peut entrer en grève avant que le conseil de corporation ait épuisé tous les moyens de conciliation.

Leur but est de freiner les réformes sociales, celles dont DRON se fait le défenseur à la Chambre des députés : ils protestent contre la journée de dix heures, contre l'adoucissement du sort des travailleuses, incompatible avec la réussite économique nationale ! Il leur jette ironiquement à ce propos :

*« Les uns demandent la journée de huit heures, les autres, plus modérés, se contenteraient de la journée de dix heures ; vous êtes bien les seuls à ne vouloir ni de l'un ni de l'autre ! ».*

Lors de la séance du 14 février 1902, le Conseil municipal approuve sa proposition de mettre à disposition des syndicats un local pour y installer une bourse du travail, qui a pour but de pourvoir à l'éducation technique et économique des syndicats ouvriers. DRON confie évidemment l'administration et la gestion de cet organisme à une commission municipale, autrement dit sous son contrôle personnel. La minorité socialiste du Conseil, qui voulait une autogestion par les syndicats, s'abstient de voter.

## Le triomphe du radicalisme

Avant les élections générales législatives de 1902, on procède à une re-division de circonscription, vu l'accroissement de la population. Le canton nord de Tourcoing est rattaché au canton de Quesnoy-sur-Deûle pour former une nouvelle circonscription, la neuvième de Lille. C'est dans cette circonscription conservatrice qu'est élu au premier tour, le 27 avril, CONSTANT GROUSSEAU, professeur de droit aux Facultés Catholiques de Lille. Monarchiste sectaire mais intègre et de conviction sincère, rallié par obéissance au pape mais foncièrement réactionnaire, il rejoindra les rangs de l'"Action Libérale".

## Seconde partie

DRON, de son côté, bénéficie de ce re-découpage qui lui ôte un canton conservateur qui lui fut toujours opposé. Il est réélu le 11 mai 1902, au deuxième tour de scrutin, avec une avance confortable sur son vieil adversaire LÉON MONNIER : 8.890 voix contre 7.797.

Il s'inscrit alors au groupe de la gauche radicale. Si la droite reste la première force (35,3%) dans le Nord, on note une très nette progression du radicalisme dans cette région (22,1%) ainsi que dans le reste de la France (20,5%). Les élections de 1902 enregistrent ainsi le triomphe du radicalisme avec le ministère d'ÉMILE COMBES, considéré comme le premier ministère radical. Ses chevaux de bataille principaux : l'école primaire et secondaire unique, l'épuration de l'administration encore réactionnaire, au niveau préfectoral notamment.

Mais, dans le Nord également, le pourcentage des voix socialistes est double (16,6%) du pourcentage national (7,9%). Cette puissante poussée socialiste, les radicaux ont de plus en plus de difficulté à la contenir, ou à s'en servir, comme DRON continue à le faire.

Pour sa quatrième magistrature, il est en outre membre de la Commission des patentes, de la Commission d'enquête sur les mines, de la Commission du travail, de la Commission d'enquête sur l'industrie textile et de la Commission supérieure du travail ! Cette liste nous laisse imaginer le temps et l'énergie qu'il consacra aux différents travaux de ces commissions.

### La grève générale textile d'octobre 1903

La troisième et dernière grève générale qui secoue Tourcoing avant la première guerre mondiale est celle de l'automne 1903. Le conflit a en fait débuté en septembre à Halluin, où les tisserands des usines DEFRETIN et GATRY se mettent en grève pour protester contre des licenciements à caractère politique. L'agitation s'étend à toute la vallée de la Lys. Les ouvriers de Lille suivent le mouvement dès le 6 octobre. La troupe, plus de 1.700 hommes, interdit l'accès de Tourcoing encore épargnée aux manifestants.

Ceux-ci réussissent cependant à s'infiltrer par la rue de Bradford où ils rallient les ouvriers de l'usine ALPHONSE POLLET, et par la rue de Paris où ils entraînent ceux de la fabrique de tapis PARMENTIER. Ils parviennent à rejoindre, rue Fin de la Guerre, les tissages BAYARD, dont les ouvriers viennent en renfort, et débouchent en cortège sur le boulevard Gambetta. Là, ils dressent une barricade avec l'aide de leurs camarades des établissements MATHON & DUBRULLE.

La grève ne s'achève pas dans la vallée de la Lys avant le 14 novembre, avec l'augmentation de 5% des salaires pour les ouvriers du coton à partir du 1er avril 1904. En revanche, à Tourcoing, le travail reprend dès le 9 octobre, sauf chez MATHON & DUBRULLE.

Suite à cette grève, est organisée par la Chambre des députés une commission d'enquête destinée à examiner les requêtes des ouvriers du textile. DRON semble tout désigné pour appartenir à cette commission, aux côtés du grand JAURÈS. Il rapporte à la Chambre les revendications ouvrières qui portent sur l'augmentation des salaires mais aussi sur la journée de huit heures (dix pour les tapisseurs), la liberté de conscience, le vaporisage des laines pour diminuer la nocivité des poussières, l'égalité des salaires féminins, la suppression du livret de travail, l'accroissement des pouvoirs de l'inspection du travail.

## La grève des tapisseurs de 1904

À leur tour, les ouvriers de la laine de Roubaix veulent obtenir les mêmes avantages que ceux du coton. Ils cessent leur activité dans les peignages, les filatures, les tissages le 26 mars 1904. Tourcoing, cette fois suit plus rapidement ; dès le 30, les fabriques lainières sont touchées. Les ouvriers font connaître leurs revendications : augmentation des salaires principalement. Le 2 avril on compte 1.167 grévistes à Tourcoing et le 9, au paroxysme du conflit, 8.803. Les ouvriers chrétiens et socialistes, syndiqués ou non, s'opposent coude-à-coude aux travailleurs belges et aux briseurs de grèves, les "jaunes", auxquels LOUIS THIBERGHIE fait appel pour étouffer le mouvement.

Cependant leur résistance faiblit, et au début mai, ils retournent au travail avec le seul espoir ténu de quelques promesses verbales. Mais les ouvriers tapisseurs continuent la lutte pour sauver leur syndicat que les industriels ont décidé d'éliminer en licenciant les ouvriers syndiqués. Cette grève est la plus terrible que Tourcoing ait jamais connue dans l'avant-guerre.

Gustave DRON, à la tête de la municipalité, se fait le médiateur entre les grévistes et les patrons qui forment une coalition. C'est durant cette période troublée que les municipales des 1<sup>er</sup> et 8 mai le renvoient à la mairie, avec pour conseillers, ÉMILE LECOMTE, LÉON SALEMBIEN, VICTOR FLAMENT et MAURICE CORDIER<sup>5</sup>. Malgré la confiance des électeurs populaires accordée à DRON, les fabricants restent inflexibles et refusent sa médiation.

Les tapisseurs reçoivent de la population un soutien moral et économique, en argent ou en nature. Ils peuvent ainsi tenir plus de quatre mois, jusqu'au début août. Mais le 15, à bout de ressources, ils sont acculés à la reddition. Le représentant du syndicat des tapisseurs fait porter aux patrons une lettre de capitulation humiliante, rédigée par l'ensemble des ouvriers menacés de licenciement pour leur activité syndicale :

*« [...] Vous savez comme nous que la cause principale de la persistance de la grève actuelle, c'est la décision que vous avez prise de faire exclure de tous les ateliers de Tourcoing un certain nombre d'ouvriers. Les victimes désignées sont les signataires de la présente lettre.*

*Nous serions certes tout disposés à nous sacrifier pour en terminer. Ayant proposé à notre assemblée générale ce sacrifice, il a été refusé. Vous avez pu vous convaincre, par leur résistance de plus de quatre mois, que tous nos camarades sont résolus à rester solidaires de notre cause, malgré la misère et malgré les privations qu'ils doivent s'imposer.*

*[...] Si nous avons eu, à notre insu, des torts à votre égard, nous vous en manifestons un vif regret ; nous vous promettons d'être à l'avenir de bons et fidèles ouvriers.*

*[...] Renoncez, Messieurs à faire des victimes, et immédiatement, quelques uns de nos camarades seront désignés dans chaque fabrique pour se présenter devant votre syndicat, afin de débattre amiablement les autres questions en litige. Songez, Messieurs, que derrière vos quatre cents ouvriers, il y a des femmes et des enfants qui souffrent. ».*

Les industriels restent insensibles aux supplications des tapisseurs et ne veulent pas recevoir les délégués ouvriers, même non syndiqués. Alors la colère des tapisseurs éclate, un mois plus tard. Le 6

<sup>5</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série DIA, doc. 54.121

septembre, ils brisent les vitres de certaines maisons de maîtres, par jet de pavés. Le monde patronal se souviendra de cette violence ouvrière de l'automne 1904. La bourgeoisie industrielle et le clergé local, par le journal "La Croix", profitent des incidents pour accuser DRON de laxisme, d'incompétence. Exaspéré par leur audace cruelle et leur hypocrisie, il fait publier une réponse sans détour :

« *Nous continuons à tout mettre en oeuvre pour assurer l'ordre. La misère, à la longue, peut devenir mauvaise conseillère. La sérénité d'âme avec laquelle les patrons repoussent toute avance et paraissent se complaire à infliger des humiliations aux grévistes, est pleine de périls. Ah ! oui, qu'ils fassent donc leur examen de conscience ceux des patrons qui ont eu parfois une attitude si hautaine vis-à-vis de ces malheureux, qu'ils se rappellent l'accueil presque dédaigneux fait par eux à cette lettre lamentable du président du syndicat des tapisseurs [...]* »

*Peut-être ai-je dit que, si j'avais eu à agir comme représentant du syndicat ouvrier, jamais ma main n'aurait consenti à signer pareille capitulation. Que voulez-vous ? Je suis de ceux qui pensent que les ouvriers ont leur dignité à sauvegarder aussi bien que les patrons et que ces protestations de repentir rendues humiliantes à plaisir me semblaient odieuses. Et il y a des gens qui ont la naïveté ou la perfidie de s'étonner qu'aujourd'hui, joués et humiliés de la sorte, [...] se heurtant à une intransigeance froidement calculée, les grévistes aient fini pas perdre patience ».*

Est-ce par peur, ou plutôt par bon sens ou encore par compassion, que le 8 septembre le fabricant GASTON HONORÉ se sépare de la coalition patronale et fait savoir qu'il accepte la médiation de la municipalité pour discuter des questions soulevées par les grévistes ? Toujours est-il qu'il rouvre ses portes le 12 septembre et entraîne les autres patrons à faire de même dès le 29. La journée de travail est réduite à dix heures et il n'y aura pas de poursuite contre les ouvriers syndiqués.

Le mois suivant, l'industriel CHARLES FLIPO rédige un rapport au sujet de la « *déplorable grève qui a désolé l'industrie du tapis à Tourcoing* ». Il traduit le sentiment d'inquiétude des classes possédantes en demandant le renforcement de la brigade de gendarmerie, contre la « *tourbe révolutionnaire à laquelle la rue semblait appartenir, et qui se livrait aux pires excès...* ».<sup>6</sup>

Et pourtant, les conflits les plus durs sont encore à venir.

## 1906 : Tourcoing à son apogée

Néanmoins, ces grèves n'empêchent pas Tourcoing d'être économiquement prospère. A la veille de 1906, l'année de l'exposition universelle du textile, la ville compte 625 machines à peigner, 490.635 broches en continu et 110.116 broches à retordre la laine, 533.820 broches en continu et 144.220 broches à retordre le coton, puis 741 métiers à tisser le tapis. Ce qui la place, pour la filature et le tapis, devant Roubaix, le grand centre de l'industrie textile en France<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Rapport de CHARLES FLIPO, 27 octobre 1904. Annales de la Chambre de Commerce de Tourcoing, pp 184 à 185.

<sup>7</sup> En 1904, la succursale de la Banque de France de Roubaix-Tourcoing est la sixième de province, après Lyon, Le Havre, Marseille, Lille et Bordeaux.

Le commerce de la laine est le principal facteur de la prospérité tourquennoise : on y importe d'Amérique du Sud (Argentine et Uruguay) et d'Australie près de 150.000 tonnes de laine brute en 1906. Cette laine repart comme produit intermédiaire vers l'Allemagne (laines peignées et fils de laine), vers la Grande-Bretagne (draperie légère) et la Belgique, mais aussi vers les États-Unis (tissus de laine) et les Pays-Bas et la Russie (laines filées).

Si le contexte économique est des plus favorables, il n'en est rien pour le contexte politico-religieux. Nous verrons plus loin en détail la trame des grandes luttes religieuses dans lesquelles DRON est impliqué au premier chef. Depuis la première manifestation à laquelle il eut affaire en 1902, la tension n'a cessé de monter entre le clergé tourquennois et ses ennemis, pour en être à son paroxysme en 1906.

Après les violences physiques de la rue qui font de nombreuses victimes en mars, suite aux inventaires des biens d'églises, on assiste à une flambée de violence verbale lors de la campagne des législatives de mai. C'est dans cette ambiance orageuse que les Tourquennois et les habitants des communes périphériques sont appelés à voter pour leurs députés. La "Croix du Nord" fait paraître une brochure à l'occasion des inventaires et en vue des élections. On peut y lire sous la plume de GABRIEL DELACROIX, un ami de GROUSSEAU :

**« DRON-LA-FROUSSE, comme on l'appelle depuis quelque temps, n'a garde de se montrer ! Frappons les catholiques, faisons les inventaires, mais à tout prix, sauvons mon élection et mon exposition ! Si on me voyait opérer en personne, c'en serait fini de moi. ».**

Mais l'année 1906 est aussi et surtout celle de la grande Exposition Internationale Textile de Tourcoing, ambitieux projet de DRON enfin réalisé. Les adversaires du député sortant ne veulent voir dans l'exposition qu'un gigantesque et coûteux coup de publicité politique. Mais en vérité, la fête ne battra son plein qu'après les élections.

Dans la neuvième circonscription, GROUSSEAU est réélu sans peine, même s'il perd un bon millier de voix par rapport à 1902. Dans la huitième, DRON est opposé au second tour à un candidat catholique, GEORGES LENOIR. Il obtient 11.254 voix contre 6.962 pour son adversaire. Mais cette victoire est due au retrait, à la suite du premier tour, du socialiste ALBERT INGHELIS, que nous voyons pour la première fois se présenter aux législatives. Secrétaire de la Fédération du Textile, membre de la Section Française Internationale Ouvrière de Tourcoing. Il est l'adversaire "intime" de DRON qui ne lui accorde aucune facilité : privé de salle pour ses réunions, il les tient en plein air, à la sortie des usines ou dans des estaminets socialistes, régulièrement interrompu et poursuivi par la police municipale !

Au niveau national, se confirment également le maintien radical et la baisse de popularité des candidatures confessionnelles de notables s'affichant comme catholiques intransigeants.

## **L'Exposition Internationale du Textile**

La grande Exposition Internationale du Textile de Tourcoing, doublée d'une kermesse appréciée des gens du Nord, organisée par DRON alors au faîte de sa popularité, reste l'une des ses réalisations les plus marquantes. Il avait porté son projet à la Chambre de Commerce en mars 1905, et conquis le

président, EUGÈNE JOURDAIN<sup>8</sup>. Le projet fut conduit par les deux hommes et quelques autres collaborateurs, tels MM. SEVIN<sup>9</sup>, architecte et PETIT-LEDUC, rédacteur du "guide de l'exposition internationale des industries textiles à Tourcoing". Il n'entre pas dans le cadre de cet écrit de rendre compte en détail de l'organisation et du déroulement de l'exposition, de nombreuses pages ayant déjà été remplies par ailleurs. La visite du Président ARMAND FALLIÈRES, le 5 juin 1906, qui remit à DRON la grande médaille d'or de l'Assistance Publique, fut un événement marquant de l'histoire de la ville. Parmi les nombreux discours et textes suscités par l'exposition, relevons ces quelques lignes de DRON :

*« Tous ceux qui s'intéressent à l'évolution économique de notre pays savent maintenant qu'il y a ici une réserve d'énergie, de force, d'initiative et de travail qui ne demandent qu'à être toujours davantage mise en valeur. Nos désirs sont comblés puisque l'inoubliable année 1906 restera mémorable dans les annales de notre vaillante cité ; mais le présent va nous échapper, c'est l'avenir qu'il faut voir en face, c'est l'horizon dont il faut toujours et sans cesse reculer les bornes, et c'est avec l'orgueil et la fierté que nous donne notre beau succès que nous devons redoubler d'activité pour faire porter au grain qui vient d'être semé tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre. ».*

Cette manifestation coïncide avec le point culminant de la carrière de GUSTAVE DRON. La presse locale, nationale et même belge sont unanimes à rendre compte de la réussite de l'exposition qui se clôt en octobre 1906. Seules les publications catholiques, tel le "Courrier de Tourcoing" de l'abbé VAN BOCKSTAEL, restent acerbes et ironiques envers le député-maire.

### Plus radical que jamais

Durant son quatrième mandat parlementaire, DRON se montre plus radical que jamais. Le 13 juillet 1906, il vote contre une poignée d'antidreyfusards irréductibles, dont son collègue GROUSSEAU, l'ordre du jour rendant hommage aux "révisionnistes" du procès, mais reste cependant le seul député du Nord à s'abstenir lors du vote sur le transfert des cendres d'ÉMILE ZOLA au Panthéon.

En juillet également, il vote contre l'amnistie des grévistes de la Fonction Publique et contre la réintégration des facteurs licenciés pour fait de grève. De même, lorsque les ouvriers municipaux de Tourcoing se mettront en grève en 1911, il ne leur pardonnera pas. Le sentiment de servir l'État est pour lui primordial, et ne s'accordant à lui-même aucun repos, il ne tolère pas que les autres puissent avoir un sentiment de "service publique" inférieur au sien.

Le 30 novembre, il vote pour le relèvement de l'indemnité parlementaire annuelle de 9.000 à 15.000 francs. Ce qui permettra à ses adversaires, durant la campagne des cantonales d'août 1907, d'apostropher l'ouvrier en ces termes :

*« DRON s'est voté 15.000 balles au lieu d'augmenter ton salaire et s'est adjugé une retraite pour lui au lieu de te la donner<sup>10</sup> ».*

---

<sup>8</sup> Annales de la Chambre de Commerce de Tourcoing, séance du 16 mars 1905, p. 39. En outre, JOURDAIN est alors connu pour sa participation aux expositions universelles de Paris (1889), de Chicago (1893), d'Anvers (1894), de Bruxelles (1897), de Paris (1900), de Saint-Louis (1904) et de Liège (1905).

<sup>9</sup> MAXIME SEVIN. Directeur des travaux communaux et professeur d'architecture aux Beaux-Arts depuis 1903.

<sup>10</sup> Arch. Dép. du Nord, série M, Dossier 59.201 des élections cantonales 1907.

Cette critique émane bien entendu d'industriels, qui comme GROUSSEAU, n'ont guère besoin d'une augmentation de leur traitement de député pour vivre. Ce qui n'est pas le cas pour les membres des classes moyennes élus au Palais Bourbon.

Contre les libéraux, il vote le 7 décembre pour le rachat par l'État des Chemins de Fer de l'Ouest.

Durant les élections municipales de 1908, les représentants tourquennois de la SFIO proposent au maire sortant de constituer une liste commune de second tour. Cette demande embarrasse fortement DRON qui y voit une tentative de la part des socialistes SFIO d'investir le Conseil municipal, alors qu'il se débat déjà avec des socialistes indépendants, moins dangereux car moins organisés. Il refusera donc, avec obstination et mauvaise foi, prétextant que bon nombre des hommes de la liste "Solidarité Républicaine" ont des "convictions" socialistes. La liste radicale sera réélue, comme l'avait supposé la SFIO de Tourcoing. Les adjoints de 1904 sont tous les quatre reconduits <sup>11</sup>.

Le 8 décembre 1908, avec tous les députés socialistes du Nord et la majorité des radicaux, il vote contre la peine de mort, qui est maintenue avec une avance de cent vingt-neuf voix.

En 1909 il vote successivement en faveur de l'impôt sur le revenu du gouvernement BRIAND <sup>12</sup> dont le projet ne sera adopté par le Sénat qu'en 1914, et contre la représentation proportionnelle que l'on voudrait substituer au scrutin majoritaire d'arrondissement à deux tours, institué depuis les législatives de 1889 <sup>13</sup>.

Le 29 mars 1910, quand l'ordre du jour est le relèvement du tarif des douanes, il vote favorablement avec l'ensemble de la Chambre (470 voix pour, seulement 89 voix contre) qui trahit par là son unanimité en faveur du protectionnisme économique.

Le 30 octobre, il refuse cette fois sa confiance à BRIAND, certainement surpris et déçu par la sévérité avec laquelle ce dernier a brisé la grève des cheminots d'octobre 1910.

Puis, lorsque la droite interpelle ce même gouvernement le 24 novembre, sur la question du contenu des manuels scolaires des écoles publiques, il s'abstient, se séparant des plus anticléricaux et manifestant encore sa déception à l'égard du Président du Conseil, qui au contraire s'attira la sympathie des modérés.

### Contre le péril socialiste

Aux législatives du printemps 1910, ALBERT INGHELS pose à nouveau sa candidature et mène une vigoureuse campagne contre DRON. Les résultats du premier tour du 24 avril confirment la montée socialiste : INGHELS arrache en effet 24% des voix tourquennoises, ce qui ne suffit cependant pas pour se maintenir au second tour. Le 8 mai, le candidat commun des deux listes de droite "Action Libérale Populaire" et "Union Sociale et Patriotique", LOUIS FLIPO, ne recueille que 8.819 voix, contre

<sup>11</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série D1A, doc. 58.2

<sup>12</sup> BRIAND ARISTIDE (1862-1932). Avocat, journaliste et militant socialiste, de famille modeste. Député de la Loire en 1902, dix fois Président du Conseil et 22 fois ministre (15 fois aux Affaires Étrangères). Apôtre de la politique de désarmement et de la réconciliation avec l'Allemagne. Prix Nobel de la Paix en 1926.

<sup>13</sup> Dans l'objectif d'écraser le boulangisme. Voir au chapitre I "Le premier député républicain de Tourcoing"

10,484 pour DRON. Sa longue succession de victoires électorales, ainsi que ses nombreuses interventions remarquées lui valent d'être élu vice-président de la Chambre pour toute la durée de ce dernier mandat parlementaire. Il reste membre de la Commission des mines et entre à celle des octrois.

Déjà obligé de se battre contre une droite intolérante à son égard, la percée socialiste désormais irréversible le rend de plus en plus amer. Il n'a jamais su partager les responsabilités et le pouvoir. De plus, connaissant sa propre valeur et son action en faveur des plus démunis, rendu plus confiant par sa longue carrière de premier magistrat de la ville et par ses nombreuses réélections, il supporte de moins en moins les critiques justifiées et les calomnies outrancières. Que celles-ci proviennent des milieux sociaux supérieurs qui soutiennent la réaction, ou de socialistes, elles blessent son amour-propre et aiguissent sa susceptibilité. Que les ouvriers se tournent vers le collectivisme, il le ressent comme une ingratitude, une atteinte personnelle à son oeuvre sociale réformiste dont ils bénéficient, et le rend d'autant plus intraitable à l'égard de la gauche.

Il travaille seul, de plus en plus imperméable à la contradiction, se méfiant même de ses collaborateurs et amis. Ainsi, le 20 octobre 1910, plusieurs de ses conseillers se plaignent de n'avoir aucun rôle dans les commissions où ils sont délégués ! Cet incident fait suite au précédent qui eut lieu le 8 septembre 1905 : dix-huit conseillers, socialistes<sup>14</sup> et radicaux<sup>15</sup> avaient refusé de délibérer en signe de protestation, accusant le député-maire de décider de toutes les affaires en réunions officieuses. Les années 1911 et 1912 ne lui apportent encore que de plus grandes déceptions et douleurs.

### La grève des manoeuvres de l'usine à gaz

Le 5 décembre 1911, la soixantaine d'ouvriers municipaux de l'usine à gaz de Tourcoing entrent en grève. La ville n'en avait plus subi depuis 1904. Les hommes réclament un salaire journalier de 5 francs. Cet incident est une aubaine pour les socialistes qui arrachent une à une les voix ouvrières au radicalisme. Or nous sommes là à cinq mois des prochaines municipales. Par simple calcul politique, DRON pourrait donner satisfaction à leurs revendications et s'attirer des voix supplémentaires. Mais il estime d'autre part que cela peut créer un précédent pour tous les ouvriers municipaux. De plus, il ne supporte pas que des employés du service public n'assurent pas leur tâche. Il résiste donc, menaçant de mise à pied les manoeuvres municipaux qui ne retourneraient pas immédiatement au travail. La menace restant sans effet, il brise la grève par la force en remplaçant les ouvriers par des fantassins du 43e de Lille, protégés par la gendarmerie, afin d'assurer la continuité du service public. Avec ironie, les grévistes lancent :

**« Camarades ! L'armée française est devenue la bonne à tout faire de la bourgeoisie ! ».**

En même temps qu'il fait relever l'armée par des embauchés volontaires, il annonce une proposition de progression des salaires à l'ancienneté : 4,50 frs. jusqu'à cinq ans, 4,75 frs. de cinq à dix ans, et 5 frs au-delà. Mais tous les grévistes ont moins de quatre ans de présence... Ils dénoncent le subterfuge, s'accrochent et exigent un débat devant le Conseil municipal au grand complet. La Maison du Peuple, ouverte depuis 1911, est en effervescence. Le Conseil, réuni par DRON, bon gré, mal gré, lui impose à l'unanimité le salaire à cinq francs pour tous. Seuls ses quatre adjoints le soutiennent en vain jusqu'au

---

<sup>14</sup> Dont DELPHIN DUMORTIER et HENRI QUIVRON, tous deux affiliés à la SFIO.

<sup>15</sup> Dont DÉsirÉ SIX, GUSTAVE SCALBERT, ERNEST SAISON, HENRI MASUREL.

bout. Sa seule consolation est que les grévistes ne retrouvent pas leur emploi, car leurs remplaçants conservent leurs places ! Ces derniers cueillent les fruits du sacrifice des premiers. Mais cette attitude obstinée du maire lui fait perdre quelques points de son capital d'estime. Il devient pour certains "l'ami des jaunes".

Le 24 juin 1911, la Chambre se prononce pour le retour à la représentation proportionnelle contre le scrutin majoritaire à deux tours. Nous avons vu qu'en 1909 <sup>16</sup>, DRON avait voté avec la majorité contre la "proportionnelle". Cette fois, suivant la consigne de la Fédération du Nord du Parti Radical, il s'y résigne. Les républicains "proportionnalistes" cachent en fait sous cette étiquette les anciens "progressistes".

A Tourcoing, ceux-ci ne ménagent plus leurs coups contre l'indéracinable maire radical. À l'approche des élections municipales de mai, ils montent en épingle une sombre affaire au sujet des registres manuscrits des séances du Conseil municipal de Tourcoing. Le 15 janvier 1912, ils font constater par un huissier que le dernier procès-verbal retranscrit date du 18 octobre 1910 ! La contre-attaque des radicaux consiste à se rendre, également avec leur huissier, à la mairie de Lille est d'y vérifier la tenue du registre des comptes-rendus manuscrits des séances du Conseil... pour constater que ce registre n'est plus à jour depuis le 31 décembre 1909, date depuis laquelle les procès verbaux sont envoyés à l'imprimerie pour en revenir imprimés et conservés dans un classeur par année. Méthode également employée par DRON ; le registre des comptes-rendus manuscrits n'est plus mis à jour, puisque l'on dispose d'imprimés que l'on classe définitivement.

Démarche qui n'étouffe pas la mauvaise foi des adversaires de DRON, proportionnalistes, modérés et conservateurs réunis, qui poussent jusqu'à l'accuser d'avoir « **supprimé la sténographie des séances** » <sup>17</sup>, et à réclamer des mesures qui s'imposent contre « **l'incurie municipale de Tourcoing** » <sup>18</sup> au préfet du Nord et au Ministre de l'Intérieur. "La Croix" ne demande rien de moins que sa révocation. Le préfet ne donnant pas suite, l'affaire retombe aussi vite qu'elle était montée.

Cependant, connaissant le caractère expéditif de DRON, son penchant à travailler sans rendre compte, sans consulter les conseillers, et lui-même connaissant un certain retard dans la mise à jour des procès-verbaux, cette accusation a tous les traits du plausible. Elle n'en trahit pas moins l'acharnement des modérés et des conservateurs à faire basculer le maire radical-socialiste. Les résultats des municipales ne lui en seront pas pour autant défavorables.

Entretemps, le 7 mars, c'est en tant que président de la Commission des Mines qu'il ouvre l'ordre du jour sur le problème des retraites ouvrières des mineurs qui demandent la retraite à l'âge de cinquante ans et au taux de 2 frs. par jour. Mais auparavant, il rappelle que la loi de 1907 qui accorde les huit heures journalières aux mineurs peut ne pas être respectée à la lettre, à cause d'un amendement du Sénat, :

**« En fait la plupart des ouvriers du fond n'ont pas obtenu la journée de huit heures, qu'il était dans nos intentions de leur donner à l'époque. Il y donc une erreur de texte à corriger. Nous ne pouvons pas supposer un instant que la Chambre n'ait plus la même bonne volonté que celle qu'elle a manifesté à cinq ou six reprises depuis dix ans et qu'elle ne veuille plus accorder à ceux qui travaillent si péniblement dans**

<sup>16</sup> Le 8 novembre 1909 exactement.

<sup>17</sup> "La Dépêche", 25 janvier 1912.

<sup>18</sup> "Le Matin", 25 janvier 1912.

*le fond des mines, une journée de travail réduite comme celle que nous proposons. (Applaudissements à gauche) ».*

Dans ces discussions sur la législation du travail, retraites ouvrières, réduction du temps de travail, assurances sociales ou autres sujets de discorde, les résistances sont telles que souvent le débat s'enlise. DRON ne cache pas son mécontentement. En s'adressant ce jour-là au président de la Chambre HENRI BRISSON qui lui donne la parole, il répond :

*« J'étais inscrit, monsieur le Président, mais je déclare renoncer à la parole en ce moment. En effet, il me semble anormal que la Chambre passe des séances entières à discuter des motions d'enquête ou d'ajournement. Pour ma part, s'il y a, chez un certain nombre de nos collègues, une arrière-pensée d'obstruction, je ne veux pas la favoriser en quoi que ce soit. ».*

Retour à Tourcoing avec les municipales de 1912. À la clôture du scrutin du 5 mai, le plus favorisé de la liste radicale, le docteur LEDUC, obtient 5.889 voix, talonné par LOUIS FLIPO, proportionnaliste, avec 5.846 voix. Les deux premiers des autres listes, ARTHUR PIERPONT, socialiste SFIO et PAUL MARTIN, républicain socialiste, reçoivent respectivement 4.837 et 1.739 suffrages. Pour le second tour, les proportionnalistes veulent une liste commune panachée. DRON contrecarre leur plan en maintenant sa liste "Solidarité Républicaine" entière et fait saisir les bulletins SFIO pour irrégularité, taillant ainsi ses adversaires à droite et à gauche.

Mais le verdict est clair : la seule liste de gauche des "Républicains Socialistes", panachée avec des noms de la liste SFIO écartée, a onze élus : un républicain socialiste, PAUL MARTIN et dix socialistes SFIO, dont ARTHUR PIERPONT<sup>19</sup>. Les vingt-cinq sièges restants sont pris par les radicaux. Contre les socialistes qui votent PIERPONT, ils élisent DRON maire le dimanche 19 mai, qui sauve son siège et prend comme adjoints FRANÇOIS LEDUC, HONORÉ LODOIS, LOUIS VANDEVENNE, JULES BRASSART<sup>20</sup>. Tous radicaux dronistes, de la vieille "Solidarité".

## Un homme seul

Cette année 1912 est décidément pour DRON une année particulièrement noire. Comme si les ennuis politiques ne suffisaient pas, c'est une terrible douleur personnelle et affective qui le frappe au début du mois de juin.

Il avait épousé en 1883, quelques années après l'installation de son cabinet à Tourcoing, la fille de LOUIS LELOIR, MARIA LELOIR. La vie privée de GUSTAVE DRON fut toujours très discrète. Sa femme le fut tout autant, bien qu'elle se fit épouse et collaboratrice. Elle était en effet présidente de l'Association des Dames Charitables. Elle consacrait également son temps libre - n'ayant pas d'enfant, il fut important - à l'École Pratique et Ménagère de Jeunes Filles et à l'École primaire supérieure dont elle était membre du conseil d'administration. De santé fragile elle mourut le 8 juin 1912. Elle n'avait pas encore cinquante-quatre ans. Leur couple était sans histoire, mais, peut-on supposer, non sans amour ni tendresse.

---

<sup>19</sup> PIERRE BAILLEZ, ACHILLE CASTEL, GUSTAVE DEFLO, RENÉ DESTOMBES, CONSTANT FLAMENT, HENRI ROBERT, ALFRED ROMPTEAU, ÉDOUARD TIEVERS et JOSEPH VOLT-CATTEAU.

<sup>20</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série D I A, doc. 61.

Cette perte affective irremplaçable dut être pour DRON un choc terrible qui ne sera pas sans conséquence sur sa vie future, comme il le dit lui-même dans une lettre adressée le 16 juin 1912 aux membres de l'Assemblée Communale :

*« Le besoin de recueillement après le choc cruel qui vient de m'atteindre, choc dont les effets se répercuteront sur le reste de ma vie, quelque effort de volonté que je fasse pour les atténuer, me tiendra éloigné de l'Hôtel de Ville, le jour où aura lieu la première séance qui, je le reconnais, ne pouvait être différée.*

*Mon absence n'a pas besoin d'excuse, mais vous m'obligeriez en voulant bien être mon interprète près du Conseil municipal pour le remercier de ma sympathie. L'attitude de la population affirmant sa participation au chagrin qui m'étreint, presque unanime - quelques misérables exception ne comptent pas - » à témoigner combien elle appréciait le rôle noble et bienfaisant de la compagne de ma vie, de l'associée de mes travaux, m'a apporté aussi un véritable réconfort.*

*A tous et de tout coeur, merci. »*<sup>21</sup>.

Bien des années plus tard, quand il la rejoindra dans la mort, on put lire dans les lignes d'un journal, au sujet justement de son épouse :

*« [...] Il lui a survécu dix-huit ans, lui gardant un culte attendri, car seule peut-être elle sut discipliner ce grand emporté. »*<sup>22</sup>.

C'est ainsi que cet homme, vieilli et fatigué par une déjà bien longue carrière, va traverser les plus durs orages de son existence sans compagne. Nous sommes en droit d'imaginer que cette souffrance nouvelle n'améliorera en rien son caractère bourru et sans complaisance. Face aux difficultés de plus en plus insurmontables, il est désormais profondément seul, de plus en plus seul...

Mais déjà, à peine les obsèques civiles du mardi 11 juin sont-elles passées que la vie publique l'absorbe à nouveau et que les ennuis le guettent. Même s'il a réussi à sauver son mandat municipal face à la pression socialiste et aux manoeuvres de la droite, cette minorité de socialistes SFIO bien organisés qu'il craignait tant est dorénavant bel et bien entrée au Conseil. Alors, il demande leur invalidation et l'obtient par arrêté préfectoral du 7 juillet 1912.

Nous comprenons la colère des 11 invalidés socialistes qui, au cours d'une séance du Conseil, simples assistants sur les bancs du public, crient "À bas le tyran !", "À bas l'empereur !", "Démission !" et entonnent l'Internationale. Le maire fait prononcer le huis-clos et évacuer la salle par la police. Cette attitude hautaine et sans complaisance à l'égard de ses adversaires politiques, certes de plus en plus exigeants et vindicatifs, peut-elle être excusée par la récente mort de sa femme ?

Quoiqu'il en soit, les élections complémentaires sont prévues pour le 6 octobre suivant. Les républicains proportionnalistes, conscients de n'avoir pas plus de chance qu'au deux premiers tours, recommandent de voter pour les onze invalidés - leurs ennemis collectivistes ! - dans le simple but de replacer DRON dans la même situation critique et inconfortable. Une déclaration de PIERPONT accuse les radicaux de vouloir favoriser la droite. Alors, DRON en tête, ils demandent à leurs

<sup>21</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, PVDCM 1912, p.268.

<sup>22</sup> "L'Ami du Peuple", 23 août 1930.

## Seconde partie

électeurs de s'abstenir, de bouder les élections, afin que par dérision soient réélus sans opposants les onze socialistes. Ce qui est bien logiquement la conclusion de ces manoeuvres ! Ces événements de la vie politique tourquennoise de l'immédiat avant-guerre sont significatifs de la tension croissante des rapports en radicaux, qui défendent leurs positions acquises, et socialistes, qui montent à l'assaut du pouvoir.

Au cours de l'année suivante, la France se divise à nouveau, cette fois au sujet de la loi militaire des "trois ans", projet du gouvernement BARTHOU qui propose de porter de deux à trois ans la durée du service militaire. À Tourcoing, au cours du printemps 1913, la CGT, la SFIO et la "Solidarité Républicaine" (radicale-socialiste) organisent leurs meetings de protestation contre cette impopulaire proposition de loi. Le 19 juillet, socialistes indépendants, socialistes SFIO et radicaux-socialistes se retrouvent sur les bancs du Palais Bourbon pour voter son abrogation, face à l'union de l'"Action Libérale Populaire" (ALP), de la Gauche Radicale, des progressistes et des radicaux. Ces derniers l'emportent par 358 voix contre 204. Le service militaire sera désormais de trente-six mois. Les esprits se préparent à la guerre.

### Victoire du socialisme

Aux élections législatives de 1914, la droite, dans son obstination à faire vaciller DRON coûte que coûte, donne ordre à quelques-uns de ses électeurs de voter pour le candidat socialiste INGHELIS. L'inflation artificielle des suffrages socialistes devant donner à INGHELIS l'avantage sur DRON, afin de lui interdire de se présenter au second tour. La tactique donne satisfaction à l'issue du premier tour :

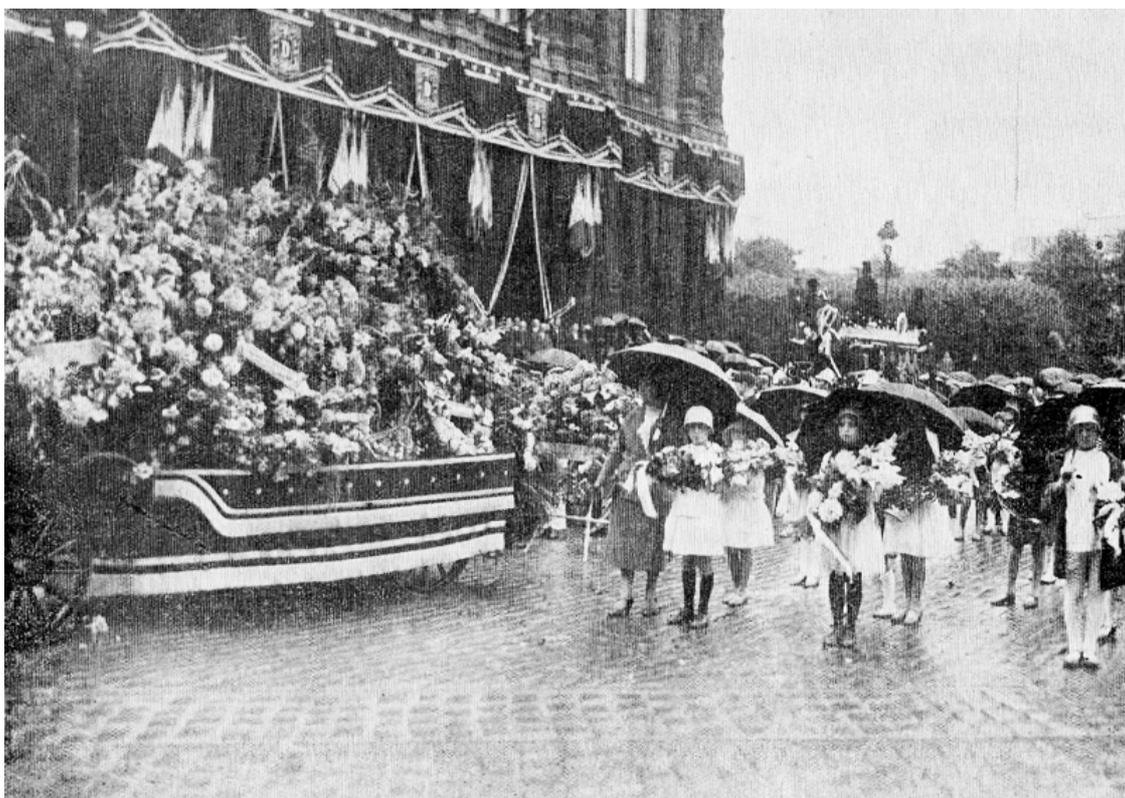
INGHELIS	7.802
DRON	7.572
SALVETTI	5.993

Au second tour, après que DRON se soit désisté pour INGHELIS, la droite recommande bien évidemment à tous ses électeurs de soutenir cette fois son candidat, ANTOINE SALVETTI, nationaliste notoire de l'ALP, partisan de DEROULEDE. Elle espère que les radicaux, par peur du collectivisme, se retourneront vers le conservateur pour barrer la route au socialiste.

Mais 1.213 radicaux préfèrent s'abstenir plutôt que de choisir le bouillant SALVETTI. Si ce dernier récupère 3.034 voix que perd INGHELIS, celui-ci en reçoit plus de 5.000 des radicaux ! Les socialistes en bloc, rejoints par la majorité des radicaux et radicaux-socialistes, ont fait triompher INGHELIS :

INGHELIS	10.525
SALVETTI	9.029

Ironie du sort, la droite a contribué à la victoire de son plus mortel ennemi, le socialisme, dans le dessein de déboulonner DRON de son siège parlementaire. Maigre consolation pour elle, le député sortant GROUSSEAU, que nous retrouverons dans les grandes luttes religieuses de Tourcoing, mis en ballottage au premier tour, est réélu au second avec une mince majorité de 600 voix.



La délégation des enfants des écoles communales (Photo Janssens)

*« Il se montra laïc, partisan convaincu de l'école unique, qui doit permettre aux enfants des classes laborieuses d'acquérir la même culture que celle encore réservée aux classes possédantes, à une époque où tout le monde se dit laïc. »*

M. HUISMAN,  
Président de la section tourquennois de la Ligue des Droits de l'Homme.  
Discours des Funérailles. Août 1930.

## 5. UN ANTICLÉRICALISME RÉPUBLICAIN ET ... RADICAL

### La laïcité

C'est dans la perspective d'abattre définitivement l'Ancien Régime que les républicains s'en prirent à l'Église, son plus solide pilier. Dès le Second Empire, la laïcisation faisait partie des programmes avancés des opposants. Républicains ennemis de la religion, non, mais opposés à la réaction conservatrice catholique, oui. Il est indéniable que les conservateurs eurent pour rempart l'Église et que les Républicains la virent souvent entraver leurs entreprises ; « *intellectuellement, elle verse dans l'obscurantisme, politiquement dans la réaction* »<sup>23</sup>.

Et c'est bien sur le terrain de l'enseignement à l'école, de la formation intellectuelle, morale et philosophique de la jeunesse, enjeu fondamental, que le combat pressait. C'est sous l'impulsion de JULES FERRY que les lois ou décrets de 1880 à 1881 proscrirent les jésuites et obligent maristes ou autres congrégations à solliciter l'autorisation de subsister. Puis les lois de 1881 et 1882 instituèrent l'école obligatoire, gratuite et laïque, en interdisant de plus à tous les religieux l'accès aux locaux scolaires laïcs.

Précisons que ces lois n'en avaient pas moins un côté conservateur qui déplaisait à l'extrême gauche, aux socialistes révolutionnaires, puisqu'elles avaient pour but de substituer à la religion une morale non dogmatique mais bien traditionnelle néanmoins. Mais ceux-ci acceptaient de défendre la République aux côtés des modérés, opportunistes ou même bourgeois, sur le front de la querelle religieuse, selon le principe de la "défense républicaine", tant était tenace la résistance des catholiques. Sans oublier que les luttes religieuses faisaient oublier la question sociale aux principaux intéressés, et peuvent être en ce sens considérées comme un frein, une diversion aux progrès sociaux ; « *Le grand cheval de bataille pour éviter les transformations sociales* », pouvait surenchérir la droite<sup>24</sup>.

### Tourcoing à la veille des grandes luttes religieuses

La guerre scolaire, si elle est violente sur l'ensemble du territoire national, se trouve encore plus exacerbée dans le département du Nord. Le contexte social que nous lui connaissons maintenant - forte poussée de l'industrialisation contre secteur primaire prédominant, percée des sentiments républicains puis socialistes contre persistance des affections monarchistes voire bonapartistes, dense implantation de congrégations religieuses notamment dans le domaine de l'enseignement - ne pouvait que contribuer à rendre plus véhémente la querelle des ennemis irréconciliables, catholiques intransigeants et laïcs anticléricaux.

Parmi ces derniers, notons outre les socialistes et les républicains convaincus, les ouvriers des villes et les paysans des campagnes déchristianisées comme le Cambrésis<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Jean-Pierre AZEMA, la IIIe République.

<sup>24</sup> F. PONTEIL, "Les classes bourgeoises et l'avènement de la démocratie".

<sup>25</sup> B. MÉNAGER, "La laïcisation des écoles communales dans le département du Nord, 1879-1899, Lille 1971. Thèse de IIIe cycle. Et rappelons que DRON était originaire du Cambrésis.

Et justement, de la fin du XIXe siècle à la première moitié du XXe, les deux grandes paroisses de Tourcoing sont dirigées par des curés au règne long et à l'influence pesante. Pour Saint-Christophe, le curé VAN BOCKSTAEL de 1876 à 1902 puis l'abbé JEAN-BAPTISTE LECLERCQ de 1902 à 1930. À Notre-Dame des Anges, le curé-doyen DEBRABANT. Jusqu'aux premières victoires des républicains, ces curés, notamment celui de Saint-Christophe, faisaient partie des personnages de premier plan. À leur autorité morale s'attache une autorité politique de fait. Ce n'est qu'à partir de 1880 environ que s'affaiblit l'emprise du clergé sur la vie politique et sociale de la ville.

Ainsi, le curé VAN BOCKSTAEL, qui fera élever l'église du Sacré-Coeur, rehausser le clocher de Saint-Christophe en 1890, continue l'oeuvre de ses prédécesseurs, à savoir l'organisation de patronages pour les adolescents, afin de « **former des ouvriers honnêtes à l'école du respect et de la probité** », confiés aux congrégations religieuses comme les Capucins ou les Rédemptoristes. Contre l'école laïque et ses « *ravages* », il multiplie les ouvertures d'écoles catholiques et organise en 1890 le comité des Écoles Libres. Contre les « **mauvaises doctrines, le socialisme et l'irréligion** », il fonde "Le Courrier de Tourcoing", journal catholique intransigeant qui devient "L'Écho de Tourcoing" avant de disparaître avec l'apparition de "La Croix du Nord" en 1893. Sans oublier la présence et l'action des religieuses d'usine, qui sous la houlette d'un patronat paternaliste, apportent secours et soutien aux prolétaires condamnés à un mode de vie inhumain.

De l'église à l'usine, du patronage au syndicat, le clergé étend son influence que l'opinion tourquennoise ressent de plus en plus lourde. De la religion à la politique, il n'y a qu'un pas, qu'il franchit rapidement et maladroitement.

Soulignons aussi le rôle de personnages comme AUGUSTE BIGO, dont nous parlions au début de cet ouvrage, qui soutiennent sans faiblesse l'Église assaillie par la République. Il était de ceux qui, en 1883, avaient crié au scandale lors du démarrage des travaux du Lycée de Garçons du boulevard Gambetta, « **ce bâtiment aussi inutile pour l'instruction de la jeunesse que désastreux pour les finances de la ville et les principes religieux...** ». Trois ans plus tard, il avait persisté dans son entêtement contre l'école laïque lors du vote des crédits municipaux pour la création d'un lycée de jeunes filles : « **[...] les parents qui veulent des filles matérialistes n'ont pas besoin de faire payer cette idée-là avec l'argent du public.** ». Le docteur DEWYN, ami et compagnon de travail de DRON, lui demandera un jour : « **mais de quel tribunal d'Inquisition faites-vous donc partie ?** ».

Cette résistance des élites locales à la République laïque ne peut se concevoir sans l'appui d'une large portion de la masse populaire, à laquelle se heurtent les instituteurs nouvellement nommés, quand ils ne sont pas eux-mêmes encore fortement influencés par le catholicisme.

D'autre part, VICTOR HASSEBROUCQ, maire républicain modéré jusqu'en 1899, donc au moment de l'application des lois de 1881 à 1886, n'a jamais fait preuve d'un excès de zèle dans l'application des lois laïques, à la grande insatisfaction du jeune conseiller municipal GUSTAVE DRON. Et c'est le moins qu'on puisse dire. Catholique pratiquant, n'osant guère entrer en conflit ouvert contre les autorités religieuses de la ville, HASSEBROUCQ ménage la chèvre et le chou. La situation de l'enseignement à la veille de nouvelles lois poussant plus loin la laïcisation est telle « *qu'il reste donc en 1899 à laïciser les écoles laïques* », comme le souligne BERNARD MÉNAGER dans son ouvrage<sup>26</sup> qui contient tous les détails que nous ne reprendrons pas ici.

Précisons simplement qu'à l'origine, cinq des sept écoles communales primaires de garçons de Tourcoing sont tenues par des congrégations. Une seule est laïcisée, sans précipitation en 1899, parce

<sup>26</sup> B. MÉNAGER, op. cit. p. 268.

que le père directeur est décédé. Les autres ne le seront qu'au terme des cinq ans de délai prescrits par la loi de 1886. Si en revanche les écoles communales primaires de filles sont brutalement laïcisées, c'est en réponse aux constantes agressions verbales des catholiques intransigeants que la municipalité HASSEBROUCQ veut faire taire. Au moment où DRON succède à ce dernier, le nombre d'enfants instruits par l'école publique est équivalent à celui des élèves des écoles privées.

### La loi du 1er juillet 1901

Après un apaisement dans les dernières années du XIXe siècle, la querelle religieuse se ranime avec la loi du 1er juillet 1901 qui met les congrégations religieuses hors du droit commun des associations, deuxième acte principal du gouvernement WALDECK-ROUSSEAU après la résolution de l'Affaire DREYFUS. DRON avait voté en mai 1900 la confiance envers ce gouvernement du "Bloc des Gauches".

Or, à Tourcoing, où il est alors maire depuis moins de deux ans, la situation des nombreux établissements congréganistes - scolaires ou non - est cependant bien établie : les Frères des Écoles Chrétiennes, les Franciscains de Notre-Dame des Anges, les Soeurs de Sainte-Thérèse, les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, sont déjà légalement autorisés et ne tombent donc pas sous le coup de la loi. Cependant, les Dames de la Sainte-Union, les Auxiliatrices, doivent déposer une demande d'autorisation législative. D'autres préfèrent quitter la ville et passer la frontière pour se réfugier en Belgique, telles les Petites Soeurs de l'Ouvrier et les Soeurs Noires, inaugurant par là l'exode des congrégations du début du XXe siècle.

Avec les législatives d'avril-mai 1902, la direction du gouvernement passe de l'autoritaire WALDECK-ROUSSEAU à l'impitoyable ÉMILE COMBES. De nombreux documents préfectoraux témoignent du zèle avec lequel la préfecture du Nord organisa les enquêtes sur les congrégations de la région, qui révèlent de nombreuses écoles congréganistes non autorisées, telles à Tourcoing les maternelles et primaires des Dames de La Sainte-Union et la maternelle des Soeurs de la Charité.

### ÉMILE BARROIS contre-attaque

DRON fait appliquer à la lettre, et non sans une certaine rigueur qui trahit son fort sentiment anticlérical, les directives émanant du gouvernement COMBES pour interdire toutes les écoles non autorisées. Cependant, le mercredi 23 juillet 1902, l'expulsion des Soeurs de la Charité de l'école maternelle, rue du sergent Bobillot, ne se déroule pas sans accrochage. Une foule conséquente est venue soutenir moralement les Soeurs.

ÉMILE BARROIS est venu aussi, qui s'adresse aux hommes : « *Citoyens, vous êtes venus pour protester contre l'outrage fait à la liberté ! [...]* ». Et alors que quelqu'un lance « *Vive la république !* ». Il répond immédiatement : « *Oui, vive la République ! Mais la République des honnêtes gens, la République qui n'est pas conduite par les proscripteurs !* ». La foule se dirige vers l'Hôtel de Ville pour y détacher une délégation. Mais ce jour-là, DRON est retenu à Paris par son mandat parlementaire. Le Conseil municipal propose à la délégation de se représenter le dimanche suivant, le 27 juillet. Le lendemain, le même scénario se reproduit avec les Dames de la Sainte-Union. Mais cette fois des bagarres éclatent entre la police et des manifestants. La foule est dispersée, quelques meneurs arrêtés. Toute la

métropole s'agite. De retour de Paris le vendredi 25, DRON prend des mesures draconiennes dans la soirée même : interdiction de toute manifestation sur la voie publique.

Le 27, comme prévu, se présente la délégation conduite par ÉMILE BARROIS, PIERRE DEFRETIN, maire d'Halluin et ALEXANDRE JOIRE, conseiller municipal de Bondues. Mais la foule s'est rassemblée sur la Grand Place, malgré l'interdiction municipale. Devant le refus caractérisé d'obéissance à son arrêté, DRON ne garde pas la tête froide. Il refuse ni plus ni moins de recevoir la délégation en guise de repréailles. Des militants socialistes, fleur d'églantine à la boutonnière, s'immiscent parmi les manifestants et de nouvelles bagarres éclatent.

Le lendemain, lundi 28 août, des tracts s'en prennent au maire, dénonçant son attitude de la veille :

*« Habitants de Tourcoing ! Au jour de son entrée en fonction, M. DRON maire de Tourcoing, a déclaré hautement que, sous son administration, les portes de l'Hôtel de Ville seraient toujours ouvertes à tout le monde. Nous nous sommes présentés hier matin. Nous voulions, au nom de l'immense majorité de nos concitoyens, déposer entre les mains du premier magistrat de la ville une protestation contre la fermeture des écoles des soeurs et une requête pour leur réouverture. M. le maire a refusé de nous recevoir. Nous vous faisons juges de ses paroles et de son acte. »*

DRON réplique rapidement. Il fait interdire la traditionnelle procession religieuse du 15 août,

*« Considérant que les manifestations organisées le mercredi 23 et le dimanche 27 juillet 1902, pour protester contre l'application de la loi sur les associations ont amené des troubles graves, considérant que les processions qui se font habituellement le 15 août à Tourcoing pourraient provoquer une nouvelle agitation et entraîner des scènes de désordre. »*<sup>27</sup>.

Il va plus loin encore le 22, en faisant voter par le conseil municipal et sur une proposition du socialiste DUMORTIER, une motion de félicitations au gouvernement COMBES pour sa rigueur et son énergie dans la lutte contre le cléricalisme et pour la séparation de l'Église et de l'État. Jugeant qu'il abonde un peu trop dans le sens des collectivistes, le radical JULES DASSONVILLE écrit dans le modéré "Journal de Roubaix" qu'il *« regrette cette interdiction au nom de la liberté et qu'il faut de la religion, même si le clergé tourquennois se croit maître de tout et abuse de sa position. »*

Quelques jours plus tard, BARROIS organise à Tourcoing un meeting de protestation où 2.500 personnes, selon les rapports de police peu susceptibles de gonfler les chiffres, écoutent successivement les discours de CONSTANT GROUSSEAU, JACQUES PIOU et MARC SANGNIER<sup>28</sup>. BARROIS y félicite les *« jeunes gens dévoués, dont certains ont eu l'honneur d'être cités devant les tribunaux pour la défense des libertés. »*<sup>29</sup>. On y chante également un refrain satyrique destiné au maire, intitulé "Gustave".

Au cours de l'année 1903, on assiste à une baisse de tension. Durant l'été, une nouvelle vague d'expulsion est prévue par le gouvernement. À Tourcoing, elle ne peut être appliquée à cause de retards dans la construction d'écoles. De plus, une enquête préfectorale du mois de juillet<sup>30</sup> conclut

<sup>27</sup> Arrêté municipal du 4 août 1902.

<sup>28</sup> MARC SANGNIER (1873-1950). Fils de riche famille bourgeoise, polytechnicien, catholique rallié, organisateur de la "Jeune Garde". Actif propagandiste condamné par Pie X. Pacifiste, rallié au Front Populaire. Fondateur de la Démocratie Chrétienne.

<sup>29</sup> Discours de M. BARROIS, Arch. Dép. du Nord, série T, doc. 123.7.

<sup>30</sup> Arch. Dép. du Nord, série V, doc. 6.35.

## Seconde partie

que 1.248 enfants en maternelle et 1.936 en primaire ne pourraient être accueillis si la ville fermait toutes les écoles brusquement, selon les ordres du gouvernement que les municipalités de Roubaix et Tourcoing ne sont guère pressées d'appliquer. L'existence même de ce document et ses conclusions tendent à prouver que la municipalité, comme celle de Roubaix mais pour des motifs différents, n'expulse pas à tort et à travers sans songer aux enfants.

Le dimanche 17 janvier 1904, suite au refus d'autorisation et donc à la fermeture de l'école de la rue du Clinquet des Soeurs de Sainte-Thérèse et de la maternelle de la rue Augereau des Soeurs de l'Enfant-Jésus, BARROIS, toujours lui, rassemble 3.000 fidèles dans la rue. Mais cette fois, la manifestation se déroule sans aucun incident et se conclut par la remise à l'Hôtel de Ville d'une motion rédigée.

### La loi du 7 juillet 1904

Cette courte accalmie de l'année 1903 était de celles qui précèdent les gros orages : le 7 juillet 1904, une loi du gouvernement COMBES qui vivait ses derniers mois, abolit purement et simplement l'enseignement congréganiste, ne faisant plus la différence entre établissements autorisés ou non autorisés. La fermeture des écoles doit être appliquée sans retard. Alors le 13 juillet, l'administration municipale, soutenue par les autorités préfectorales et fermement entraînée par DRON, ratifie la fermeture de dix écoles religieuses.

Quand démissionne COMBES, le 18 janvier 1905, son oeuvre de laïcisation est accomplie, et ses dernières conséquences s'enchaîneront jusqu'à leur aboutissement logique. La dispersion des congrégations, la fermeture, l'inventaire et la mise en vente des anciens bâtiments scolaires congréganistes s'étalèrent sur trois ans, jusqu'en 1907.

### Détournement du monastère des Franciscains

À Tourcoing, l'impression générale est que le maire orchestre les opérations de main de maître, à la grande colère des religieux. On le voit souvent agir en solitaire, profitant des grands bouleversements et de la défaite de ses adversaires pour assouvir ses désirs et réaliser ses projets. Nous remarquons la suite dans ses idées et dans son action politique, rarement détournée de ses buts, seulement parfois retardée. Ainsi, il acquiert le 30 septembre 1905, au tribunal civil de Lille, au nom de la municipalité de Tourcoing et pour 350.000 frs. le monastère des Franciscains de Notre-Dames des Anges, situé rue des Ursulines. Le Conseil municipal vote son accord le 20 octobre, ce qui signifie que DRON, une fois de plus, met ses conseillers au pied du mur ; il agit seul et ensuite leur fait "approuver" ses actes !

Nous avons vu qu'aux alentours de 1886 il avait été question de créer un collège de jeunes filles. Ce qui n'avait pas été fait à cause de l'opposition conservatrice et faute de bâtiments suffisants pour l'aménagement obligatoire d'un internat <sup>31</sup>. Constatons que DRON n'a pas renoncé à cette idée : il fait voter par le Conseil, lors de la séance du 2 février 1906, la proposition d'installer dans ces bâtiments

---

<sup>31</sup> L'État avait refusé la création d'un collège faute de bâtiment d'internat, mais n'avait pas interdit de dispenser des cours dans un externat.

ce fameux collège de jeunes filles. Les religieuses, alors réfugiées en Belgique, furieuses de voir leur propriété métamorphosée en « *un foyer d'athéisme et d'irréligion* », protestent de manière véhémence.

Et visant GUSTAVE DRON : « [...] *et sous la férule du maître, il ne s'est pas trouvé au Conseil municipal de Tourcoing une seule voix pour protester ; tous ont ratifié le sacrilège, sans penser peut-être qu'ils encourageaient l'excommunication et qu'ils se rendaient complices d'un vol [...]* ».

Car elles comptent bien recouvrer leur propriété, à laquelle il n'est pas question qu'elles renoncent, par cette menace que DRON moque en la désignant de « *foudre d'un autre âge* ».

Il est compréhensible que cette ardeur "militante" des catholiques, civils ou religieux, soit rendue indispensable par les "persécutions" des maires anticléricaux, dont GUSTAVE DRON est un représentant typique. La jeunesse se mobilise, et c'est ainsi que l'on voit régulièrement les jeunes gens de la "Jeune Garde"<sup>32</sup> défiler dans les rues de la métropole lilloise ou assurer sans douceur le service d'ordre des meetings où vient parler, entre autres orateurs, le célèbre MARC SANGNIER. Le 4 février 1906, un mois avant les inventaires, on les voit défiler dans les rues de Tourcoing, défilant une fois de plus GUSTAVE DRON.

## La séparation de l'Église et de l'État

Si l'on exclut le cataclysme de la Grande Guerre, les inventaires de mars 1906 furent, après les diverses grèves ouvrières, les événements qui marquèrent le plus l'histoire de Tourcoing.

La lutte contre les congrégations bouclée par la loi du 7 juillet 1904, la majorité parlementaire républicaine s'attaque alors au Concordat pour réaliser la séparation de l'Église et de l'État. La Chambre met à l'ordre du jour en mars 1905 le projet de loi rapporté par ARISTIDE BRIAND, qui aboutira à la loi du dimanche 9 décembre 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État. Rappelons rapidement qu'étaient déclarées propriétés de l'État les biens des églises qui ne se soumettaient pas. Elles ne se soumirent pas et résistèrent avec l'ordre et la bénédiction du Saint-Siège.

On procéda donc à l'inventaire de ces biens, et à Tourcoing, ce fut au cours de trois journées tumultueuses, décrites par un partisan de CONSTANT GROUSSEAU et ÉMILE BARROIS, GABRIEL DELACROIX, catholique conservateur qui écrit dans la "Croix du Nord". Son opuscule daté du 6 avril 1906<sup>33</sup> ne ménage guère DRON : « *La loi maudite est un long travail préparé par la Franc-Maçonnerie et établi par les députés du Bloc.* ». Alors que CONSTANT GROUSSEAU y est décrit en « *héros défenseur de la liberté à la Chambre* », GUSTAVE DRON est « *muet comme une carpe pendant tous les débats, d'une nullité politique désespérante* ». De plus, « *il a voté des deux mains et les yeux fermés la loi maudite, il a mis au service de l'odieuse Franc-Maçonnerie, dont il est le plat valet au service du mensonge, de l'injustice, du vol et de l'iniquité, à l'oeuvre de déchristianisation de la France et de l'asservissement de l'Église, la haine aveugle, la passion froide et calculée, l'imposture et la fourberie du sectaire.* ».

Il faut préciser que les inventaires sont la conséquence de la condamnation par Rome de la susdite loi, alors que l'épiscopat français était prêt à accepter une séparation loyale. Seule une minorité

<sup>32</sup> Groupement départemental de la Jeunesse Catholique fondé à Lille par GEORGES CIEREN en mai 1897. Le grand organisateur en est MARC SANGNIER.

<sup>33</sup> Le premier acte de la "Loi Maudite" à Tourcoing.

“d'évêques batailleurs” vont pousser au conflit ouvert. Comme dans la région Nord, et tout particulièrement à Tourcoing, cette ville “citadelle de la religion”, où le clergé est plutôt combatif.

Attaché à l'anticléricalisme républicain, DRON ne pouvait avoir la tâche facile face à l'opposition des notables catholiques qui lui avaient demandé de ne pas voter « *une loi qui serait un ferment de désordre pour la cité* ». Il vota cependant la loi avec l'ensemble de la gauche et la majorité des radicaux ou républicains anticléricaux, bien que les mesures anticléricales ne soient pas très populaires dans le Nord, exception faite des grands centres urbains qui sont à la fois des foyers d'intégrisme et d'irréligion. Les trois-quarts des petites et moyennes municipalités de la région ont toujours été favorables à l'autorisation des congrégations.

### Les inventaires des 5, 6 et 7 mars 1906

Le lundi 5 mars 1906, premier jour des inventaires, il était à Paris en visite officielle pour inviter à l'Exposition Internationale de Tourcoing, le nouveau Président de la République, ARMAND FALLIÈRES,<sup>34</sup>. Ce qui permet à ses adversaires de voir en ce déplacement une fuite calculée, et de se moquer de lui par un article satyrique, “**Viens Fallières, viens !**” qui reprend l'air d'une rengaine populaire de café-concert, “**Viens poupoule, viens !**”<sup>35</sup>.

Mais nous sommes autorisés à ne pas considérer les choses sous cet angle. DRON n'a jamais cessé ni craint de s'afficher anticlérical : « [...] *je n'ai pas changé d'attitude depuis que j'ai eu l'honneur de lui succéder (VICTOR HASSEBROUCQ, ndlr) à la mairie de Tourcoing [...]* ». Il estime qu'une bonne majorité de ses concitoyens ont « *invariablement affirmé, avec une persévérance qui est à leur honneur, leur volonté de soustraire l'État et le pouvoir civil à la domination de l'Église...*»<sup>36</sup> ». De plus, pressentant les difficultés, il avait pris soin de faire afficher sur les portes des églises l'avis suivant :

*« L'inventaire des biens des fabriques d'églises doit se faire prochainement à Tourcoing comme dans toutes les communes de France. Il n'a pas pour but et ne saurait avoir pour résultat de déposséder les catholiques des biens religieux dont la loi leur a reconnu la jouissance. Les protestants l'ont compris et s'y sont prêtés de bonne grâce. C'est une mesure conservatoire destinée, dans l'intérêt même de la religion, à empêcher maintenant ou plus tard, soit le détournement, soit la négociation de ces biens.*

*S'opposer à l'accomplissement de cette formalité administrative, c'est se mettre en rébellion contre la loi. C'est chercher à susciter des scènes de désordre qu'un fanatisme aveugle pourrait seul inspirer. S'il s'en produisait, la responsabilité en retomberait sur ceux qui les auraient provoqués et il en serait fait justice.*

*Nous avons tenu, conscient des devoirs que nous impose notre charge, à faire cette déclaration. Les hommes de bonne foi qui ne se soucient que du respect de leurs croyances ne se prêteront pas, nous voulons l'espérer, à des manifestations qui ne sauraient poursuivre qu'un misérable but politique. Les bons citoyens sont avertis : ils voudront éviter à leur ville les scènes de désordre et de violence qui ont, inconsidérément ou par suite de calculs inadmissibles, désolé tant de communes françaises. ».*

---

<sup>34</sup> Élu le 18 février 1906.

<sup>35</sup> “Le Courrier de Tourcoing”, mars 1906.

<sup>36</sup> Extrait d'une lettre de DRON au doyen DEBRABANT.

On ne peut penser que l'homme qui faisait appel à la sagesse et au calme, même s'il était hostile à la place prépondérante que le clergé prétendait occuper dans les affaires politiques, ne respectait point les croyances différentes qui ne sont que du ressort privé des consciences individuelles.

Mais l'"Action Libérale Populaire" de BARROIS ne l'entend pas de la même oreille. Avec l'accord tacite du clergé, elle organise méthodiquement la résistance. Des affiches surgissent en réponse à l'avis municipal, incitant à la résistance ferme et à l'action de force :

**« Catholiques, à vos postes !**

***Fils de l'Église, défendez son droit de propriété. Le Pape et notre archevêque nous ont dicté notre devoir. Obéissons. Rappelons-nous la fermeture de nos écoles et l'inventaire qui a précédé la confiscation de Notre-Dame des Anges.***

**Citoyens !**

***On se demande pourquoi nous protestons. Parce que nous en avons plein le dos. Depuis trop longtemps on traite les catholiques en parias dans leur propre pays... Les catholiques ne laisseront pas profaner leurs églises. Ils résisteront jusqu'au bout.***

***M. DRON sait très bien que la loi de séparation qu'il a voté enlève aux catholiques la propriété de leurs églises et ne leur en laisse qu'une jouissance précaire. M. DRON sait très bien que la loi de séparation qu'il a voté avec toutes les aggravations n'a pas été faite contre les protestants, mais uniquement contre les catholiques. Donc M. DRON, dans son affiche hypocrite, ment effrontément. »***

Reconnaissons que les expulsions des congrégations religieuses et le sentiment d'injustice qui y est attaché excusent l'agressivité des catholiques. Cependant restent inexcusables la violence des écrits de GABRIEL DELACROIX qui s'en prend aux "**apaches**" en général, la foule des ouvriers anticléricaux, et à "**l'homme néfaste**" en particulier, le député-maire de la ville;

**« [...] sa présence à la tête d'une ville et d'une contrée comme les nôtres est pire qu'un contresens, c'est une monstruosité. [...] serviteur à gage de la pieuvre maçonnique, [...] seules sa morgue insolente, son insupportable suffisance et par dessus tout sa haine contre la religion expliquent son succès [...] homme dont les lèvres distillent le fiel quand il parle de religion, coutumier de l'échec quand il parle et quand il écrit [...] »**

Les qualificatifs "indigne", "sans-coeur", "sacrilège", "cynique menteur", "Pilate" et d'autres encore ne lui paraissent pas exagérés. Non sans oublier de rappeler les pillages de 1791 de la Révolution, il termine en adjurant les citoyen de **« [...] l'empoigner de l'enlever et que d'un geste vengeur et libérateur, il soit expédié lestement »**.

En ce qui concerne l'accusation de franc-maçonnerie, nous y avons déjà répondu, mais ajoutons que cette insulte à la vie longue et que, de plus, elle n'est toujours que calomnieuse. En effet, nous savons qu'incontestablement aucun parti n'était à la solde du Grand Orient, et les radicaux-socialistes, les plus soupçonnés par les catholiques, n'étaient pas manipulés par les loges. Mais ils en répandaient les idées forces.

C'est dans ce climat passionné que les églises de Tourcoing, Saint-Christophe, Notre-Dame des Anges, Saint-Joseph, Saint-Éloi, Notre-Dame de Lourdes, le Sacré-Coeur se transforment dès ce lundi 5 mars en petites forteresses. Nous soulignons le travail méthodique, rapide et impressionnant des défenseurs.

Il n'est pas question ici de décrire dans le détail le récit des événements de ces trois pénibles et tumultueuses journées. Les défenseurs sont fanatisés, la foule qui se concentre autour des églises est plutôt curieuse que partie-prenante, même si certains d'entre eux en viennent parfois aux mains avec les retranchés. À Saint-Christophe, où la résistance fut parmi les plus vaillantes, l'abbé LECLERCQ, curé de combat, avait accroché sur le toit une énorme banderole sur laquelle on pouvait lire :

**“AUJOURD’HUI CAMBRIOLAGE OFFICIEL DES ÉGLISES DE TOURCOING. OEUVRE SACRILÈGE DE M. DRON ET DE SES ÉLECTEURS”.**

Du clocher de l'église de Notre-Dame des Anges, on lance des billets imprimés : **“ Adieu, Gustave, à tes 9.000 francs par an ! “.**

Les agents municipaux et préfectoraux de l'enregistrement, accompagnés de commissaires de police et de gendarmes, se heurtent aux portes closes de toutes les églises ; Saint-Joseph, Notre-Dames de la Marlière, Saint-Éloi, le Sacré-Coeur, Saint-Louis, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dames des Anges. Les défenseurs, que certains groupes dans la foule couvrent parfois d'injures ou tentent de molester, outre leur détermination, veulent faire montre d'héroïsme, se battant seul contre tous avec la force du désespoir. Il faut amener à Tourcoing l'armée et faire appel au génie militaire et aux serruriers civils pour réduire tous ces bastions, dans un climat de guerre civile rarement atteint.

Au soir du mercredi 7 mars, les inventaires sont terminés. Mais ni la haine ni la colère n'ont désarmé. Comme mesure vexatoire, DRON exige que les industriels qui ont contribué aux travaux de fortification en apportant d'énormes balles de coton, rédigent une demande écrite et signée s'ils veulent récupérer leurs biens !

### **Une occasion d'apaisement ratée**

Nous avons vu que quelques semaines plus tard s'ouvre la grande Exposition Internationale Textile de Tourcoing, située dans le quartier du Flocon, au delà du canal. Manifestation grandiose, ouverte de juin à octobre, que le député-maire avait organisée avec la précieuse et utile collaboration du président de la Chambre de Commerce, EUGÈNE JOURDAIN. Or celui-ci est catholique, mais fait passer les intérêts de la ville avant ses sentiments personnels, à l'instar de DRON. Ce rapprochement des deux hommes peut témoigner de la facilité avec laquelle quelques hommes de bonne volonté peuvent coopérer sans arrière-pensées malgré leurs différences politiques et religieuses.

Le 5 juillet, au cours du banquet de clôture du Congrès du Commerce et de l'Industrie, les deux hommes se remercient et se congratulent. À commencer par DRON :

**« Il y a pu avoir des temps où les passions politiques nous séparaient, où nous étions armés les uns contre les autres [...] j'ai rencontré en JOURDAIN un homme d'esprit large et de conciliation aimable. Un homme éclairé qui m'a puissamment aidé et a gracieusement contribué à faire ici l'apaisement indispensable à la réussite d'oeuvres capables d'assurer le bon renom de notre cité [...] ».**

Et JOURDAIN de lui répondre :

**« [...] elle a été une entreprise hardie, conçue et exécutée, non sans beaucoup de difficultés, par un homme qui n'hésite pas, et qui, d'un courage et d'une énergie indomptable, mène à bien ce qu'il**

*entreprind : j'ai nommé M. DRON, député-maire de Tourcoing. Mon devoir est de lui rendre cette justice [...] ».*<sup>37</sup>

De l'autre côté, le "Courrier de Tourcoing" fait paraître dans le courant du mois d'octobre divers articles qui fustigent « **le bonasse M. JOURDAIN** » et les « **catholiques les plus en vue qui ont participé à l'apothéose de l'anticlérical DRON** » :

« [...] **laissons ces gogos en compagnie de M. JOURDAIN chanter les louanges de M. DRON ce grand philanthrope ! [...]** ».

Le 8 octobre est la journée de l'exposition où les attractions sont gratuites pour les élèves des écoles publiques. Journée de faveur pour les enfants décidée par DRON, mais qui, par esprit de conciliation, accepte la demande de JOURDAIN d'offrir le même avantage aux enfants des écoles catholiques. Mais au dernier moment, le Comité des Écoles Libres refuse la nécessaire participation aux frais qu'implique cette faveur, déjà en grande partie couverts par la Caisse des Écoles Publiques. Cette fois, les intransigeants perdent l'opinion publique, et même le modéré "Journal de Roubaix" s'en prend à ceux qui ont refusé cette main tendue :

« **Le Comité a commis l'une des ses erreurs [...] qui ont fait tant de mal à Tourcoing et ailleurs, mais à Tourcoing surtout depuis trente ans. [...] Il fallait accepter pour le principe [...] et voilà en quoi on s'est trompé en certains milieux en montrant dès le premier jour une hostilité de part-pris contre l'exposition.** ».

Mais cela n'arrête pas le "Courrier de Tourcoing", qui pavoise sans gloire après la fermeture de l'exposition le 14 octobre :

« [...] **l'exposition est bien morte, et nous en sommes heureux pour les petits commerçants de Tourcoing.** ».

Le clergé tourquennois non seulement lutte à contre-courant, mais en plus donne à ses adversaires toutes les armes dont ils vont se servir contre lui. C'est en repoussant tout conciliation que sa position sera de plus en plus indéfendable aux yeux de l'opinion publique, déjà en voie de déchristianisation.

## **Presbytères, processions et sonneries des cloches**

Le député-maire qui n'avait déjà pas beaucoup de patience ni d'indolence à l'égard de ces curés de choc, en éprouve de moins en moins. Les tentatives de rapprochement restant vaines, ses amis catholiques étant dénoncés comme traîtres à leur religion, il n'en faut guère plus pour le décider à mener un combat d'usure sans quartier, la cassure étant de toutes façons irréparable et l'obstination adverse inexorable.

Donc, si l'épisode des inventaires correspond au point culminant de la querelle entre l'administration municipale et le clergé local, la grande fête de l'exposition n'en marque guère la conclusion. En juillet 1907, la ville achète le pensionnat Saint-Michel, par surenchère contre un groupe catholique qui voulait en conserver la propriété<sup>38</sup>. Cet événement secondaire n'est pas sans importance, non seulement parce qu'il accentue la colère cléricale, mais surtout parce que ces bâtiments deviendront en 1910 l'école Michelet et l'Institut Colbert, deux des fleurons de la politique scolaire de DRON.

<sup>37</sup> Actes du Congrès, op. cit., pp. 130-145.

<sup>38</sup> Procès-verbal de l'adjudication du tribunal de Lille, 17 juillet 1907.

La même année, la question des presbytères se pose : les curés en sont désormais des occupants sans droit. Mais la municipalité accorde un bail des bâtiments et il ne reste qu'à discuter des conditions de location. Mais le clergé en général, et l'abbé LECLERCQ en particulier, "**original, autoritaire et bourru**", fait traîner les discussions. Alors, quand il prétend organiser la procession de la Fête-Dieu du 2 juin, DRON, pas mécontent de détenir un moyen de pression, lui rétorque : « **réglons la question des presbytères, j'examinerai ensuite celle des processions.** ». Sa provocation ne pouvait rester sans réponse de la part du doyen de Saint-Christophe, qui semble, selon le conseiller municipal LÉON SALEMBIEN, vouloir pousser les radicaux à supprimer les processions. Peut-être dans le but d'envenimer volontairement la situation, afin de provoquer un affrontement décisif qui verrait la victoire des catholiques <sup>39</sup>.

Le 25 mai, DRON, par suite du vote au Conseil municipal, déclare l'interdiction de la procession : dix-neuf bulletins pour, deux contre, cinq abstentions et dix absents. L'affrontement n'eut pas lieu, tout au plus un rassemblement de fidèles sur le parvis de Saint-Christophe le dimanche 2 juin, à l'instigation de l'ALP, vite dispersé par la police et surtout par la pluie. Le dimanche suivant, une manifestation un peu plus agitée entraîne l'arrestation de vingt-six personnes, dont un curé. DRON, ayant supprimé les processions, chose faite à Lille et à Roubaix depuis 1897 environ, réglemente la sonnerie des cloches par un arrêté municipal du 24 octobre, soutenu par le Conseil d'État ! <sup>40</sup>

En 1908, alors que l'abbé LECLERCQ, au nom de l'ensemble du clergé tourquennois lui demande le rétablissement des processions, il le renvoie sans ménagement :

*« Pourquoi vos amis ne demandent-ils pas à M. MOTTE, maire de Roubaix et M. DELESALLE, maire de Lille qu'on rétablisse dans leurs villes les processions interdites depuis plus de vingt ans ? C'est qu'on ne veut pas causer de désagrément à mes collègues de Roubaix et Lille, considérés comme "bien pensants", tandis qu'on ne perd pas une occasion de harceler le maire de Tourcoing. ».*

A la fin de l'année, en octobre, il fait condamner devant le tribunal de police les curés de Tourcoing qui, depuis l'année précédente, n'ont jamais suivi la réglementation des sonneries des cloches. Mesures vexatoires contre résistance obstinée.

Il ne resterait plus à DRON qu'un geste supplémentaire contre les cléricaux : le Bureau de Bienfaisance emploie des religieuses, les Soeurs de la Charité, que nous avons déjà rencontrées. Profitant des règlements de compte, des voix au Conseil municipal poussent le maire à les remplacer <sup>41</sup>. Mais les administrateurs du Bureau, autrefois désignés par DRON, ses amis et collaborateurs HENRI LORIDANT et DÉsirÉ PARSY, aussi radicaux que lui, prennent néanmoins la défense des soeurs. Preuve de la tolérance de DRON ou de la résistance adverse, les soeurs ne seront pas remplacées. Elles quitteront leur poste d'elles-mêmes, quelques années plus tard.

Peu à peu, les républicains triomphant lentement mais sûrement dans cette guerre civile larvée, l'agitation retombe, dans les dernières années de paix avant la grande guerre. C'est dans les trente premières années de la IIIe République que la question religieuse occupait l'avant-scène de la vie politique, au détriment, nous l'avons vu, de la question sociale. Dans l'après-guerre, celle-ci reprendra la place qui lui est due.

---

<sup>39</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, PVDCM du 24 mai 1907.

<sup>40</sup> Le clergé ayant fait appel au Conseil d'État, celui-ci rejette cet appel dans le courant de l'année 1908, tranchant la querelle et fortifiant la position du maire.

<sup>41</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, PVDCM de septembre 1908.



L'association des Dames Charitables - Les corps constitués - La foule. (Photo Réveil)

*« La 'Sauvegarde des Nourrissons', oeuvre exceptionnelle, si populaire près des jeunes mères de notre ville, reçoit chaque année environ deux mille enfants de leur naissance jusqu'à trois ans. Cette maison de la rue du Printemps dont le nom convient si bien à ce rendez-vous journalier de la première enfance recevait la visite de M. DRON chaque semaine : le dernier lundi, 12 août, il visita soixante-dix enfants sans fatigue apparente et termina cette séance comme chaque fois en une causerie toute familière avec ses collaboratrices. »*

ALEXIS PARSY,  
Adjoint au maire.  
Discours des Funérailles. Août 1930.

### 3. UNE OEUVRE DE BIENFAISANCE HUMANITAIRE

#### Une oeuvre considérable

Il est inutile de préciser une fois de plus que son oeuvre sociale est énorme. Elle laissa longtemps derrière lui, à Tourcoing, le souvenir persistant de l'homme de bien qu'il était et au Palais Bourbon, de l'excellent orateur qu'il a su être.

Étudier dans le détail la création et le fonctionnement des oeuvres municipales qu'il a contribué à mettre en place et l'ensemble de ses discussions et propositions de lois par lesquelles il s'est fait connaître à la Chambre, dépasserait largement le cadre de cet essai. Mais nous ne pouvons pas non plus retracer la vie de GUSTAVE DRON sans en dresser la liste, sinon exhaustive, tout au moins aussi globale et significative que possible. Quand bien même « **pour simplement décrire les créations, [...] les pages d'un fort volume demeureraient incomplètes** », comme l'écrit un journaliste du laudateur "Progrès du Nord"<sup>42</sup>.

#### À la Commission du Travail

Depuis ses débuts à l'Assemblée Nationale, DRON s'est acharné à défendre les femmes et les enfants. Nous l'avons vu, en 1896, proposer la réduction du travail des femmes et des enfants, rejetant l'idée de la journée de huit heures de GUESDE et VAILLANT, non pas par conservatisme, mais par volonté de faire accepter par le Sénat une proposition moins révolutionnaire qui ait des chances d'aboutir. **Son projet de loi devient la loi du 30 mars 1900 instituant la journée de dix heures pour les femmes et les enfants mineurs.** Certes le monde des industriels ne manque pas d'imagination ni de ressources judiciaires pour ne pas appliquer la loi à la lettre, mais néanmoins elle marque un trop net progrès dans la législation sociale pour ne pas la signaler ni reconnaître la participation de GUSTAVE DRON dans son élaboration.

En 1898 avait été voté la loi du 9 avril sur les accidents du travail qui avait été « **assez favorablement accueillie par le monde industriel** »<sup>43</sup>. Dès 1901, DRON se fait entendre au cours de discussions tendant à modifier cette loi. À partir de 1902, alors réélu, c'est en tant que membre de la Commission du Travail qu'il continue de prendre part à ces propositions de lois, jusqu'en 1905. Luttant contre un patronat qui voit d'un mauvais oeil le réformisme social qu'il défend.

La Chambre de Commerce de Tourcoing propose au contraire de ne rembourser les frais médicaux que sur une base forfaitaire, de ne pas laisser à l'ouvrier le choix du médecin, qu'il soit autorisé aux juges le refus des indemnités pour les ouvriers en incapacité de moins de 10% et qui restent capables de travailler, que l'assistance judiciaire ne leur soit pas accordée systématiquement<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> "Le Progrès du Nord", 16 mars 1935. Quotidien lillois des radicaux, favorable à DRON.

<sup>43</sup> Jacques Ameye, in "Le patronat tourquennois devant la question sociale au début du XXe siècle" dans la revue historique "Tourcoing et le Pays de Ferrain" n°10.

<sup>44</sup> Annales de la Chambre de Commerce de Tourcoing, 1908, pp. 140\_155.

Nous comprenons que toutes ces requêtes vont à contre-courant de celles que DRON soutient à l'Assemblée.

Sans oublier que c'est en conséquence des grèves de 1903 et 1904 qu'est institué la Commission d'enquête sur l'industrie textile, dont les investigations nous renseignent sur le monde du travail au début du siècle. GUSTAVE DRON faisait partie de cette Commission, tout comme le député du Tarn JEAN JAURÈS. Quelques mois avant la remise des conclusions de l'enquête, il prend la parole le 6 décembre 1904 pour adresser une question à M. le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, GEORGES TROUILLOT. Il demande que les inspecteurs du travail soient autorisés à contrôler l'application de la loi du 7 mars 1850, sur le tissage à domicile :

*« En 1850, l'inspection du travail n'existait pas ; on ne pouvait pas confier à des inspecteurs qui n'étaient pas nés le soin d'appliquer la loi. Nous pouvons le faire aujourd'hui. Les inspecteurs du travail, dont nous apprécions tous l'activité et la compétence, ont déjà une lourde tâche à remplir ; ils ont à appliquer la loi [...] de 1892 sur le travail des femmes et des enfants, celle de 1893 sur l'hygiène dans les usines et dans les ateliers, celle de 1898 sur les accidents et les quelques lois nouvelles que nous avons ajoutées en 1902 et 1903. [...]*

*Il suffirait, par conséquent, monsieur le ministre, d'ajouter à la loi de 1850 un article additionnel donnant aux inspecteurs du travail le droit de faire exécuter cette loi (Très bien ! Très bien ! à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche), leur donnant le droit d'accès dans les locaux où se fait le travail (Très bien ! Très bien ! sur les mêmes bancs à l'extrême gauche et à gauche) [...]*

*Je suis convaincu que la Chambre et le Sénat se feront un devoir de seconder votre initiative et s'empresseront de faire en sorte que cette loi devienne une réalité avant la fin même de cette année. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche). ».*

En effet, de récentes grèves à Bailleul et à Hazebrouck ont mis à jour les abus des patrons du textile envers les tisserands de cette catégorie - à domicile - ainsi que la non intervention des représentants du gouvernement, préfets et sous-préfets.

Cette dernière remarque permet à quelques députés de droite, HENRY FERRETTE, JOSEPH LASIES, HYACINTHE GAILHARD-BANCEL, le comte ROBERT de POMEREU, d'attaquer le gouvernement en passionnant le débat. Pendant que les députés adverses règlent leurs comptes, DRON s'efface, comme il le fait souvent dans les discours purement politiques ou polémiques, pour reprendre la parole alors que l'on s'éloigne du sujet et faire voter ses articles de propositions de loi. Nous le voyons toujours plus technicien que polémiste. Nous remarquons en outre que dans son énoncé des principales lois, à l'application desquelles doivent veiller les inspecteurs, bon nombre d'entre elles sont nées de sa propre initiative !

## La Sauvegarde des Nourrissons

En tant que médecin, l'une de ses premières préoccupations est la terrible mortalité infantile. Quelques chiffres suffisent à rappeler combien elle était encore élevée dans notre région en 1900 : 32,29‰ à Halluin, 29‰ à Roncq, 24‰ à Armentières, 23,14‰ à Lille, 21,31‰ à Roubaix <sup>45</sup>. À Tourcoing, elle était encore de 17,80‰. C'est dans le but de la combattre que l'industriel FRANÇOIS

<sup>45</sup> Claude Wanquet, in "L'évolution sociale et politique d'Halluin aux environs de 1900 à 1939", Lille, DES 1961.

MASUREL-POLLET <sup>46</sup> avait créé l'institution de la "Goutte de Lait", destinée à protéger les nouveau-nés. DRON, renouant avec cette famille bourgeoise aux idées plutôt avancées, entreprit avec FRANÇOIS MASUREL et EUGÈNE JOURDAIN la création de la "Sauvegarde des Nourrissons", l'une des pièces maîtresses de son action.

Le premier Conseil d'administration de cette institution, dont les locaux sont ouverts rue du Printemps, est tenu le 21 mars 1904. DRON en est le président. Son programme tient en quelques mots : enrayer la dépopulation en cherchant à relever la natalité et en luttant contre les causes de la mortalité infantile, surveiller et diriger la croissance des nourrissons par les consultations médicales et les visites à domicile, réparer les fautes initiales dans l'élevage, éduquer les mères, favoriser l'allaitement maternel par les conseils et l'attribution de primes en argent, encourager les familles nombreuses par l'allocation de primes proportionnelles au nombre d'enfants.

**Six ans plus tard, vers 1910, grâce à une action suivie, la mortalité infantile est tombée à 9,56‰ et par la suite l'institution est reconnue d'utilité publique par le décret du 4 septembre 1913.**

Sous la direction de la "Sauvegarde" est placée l'institution des "**Jardins des Mères**" qui préserve, dans plusieurs quartiers de la ville, des parcs destinés à accueillir d'avril à septembre les mères et leurs enfants. Un bac à sable, des jeux et des jouets sont tenus à disposition, et un goûter y est offert. Les mères sont fidélisées par la remise de cartes de tombola qui leur permettent de gagner des jouets ou des objets utiles pour les enfants. Il n'est guère besoin de souligner l'utilité de ces jardins dans un monde où, la plupart du temps, les ouvriers sont logés dans de malsaines habitations dépourvues d'espaces verts, sinon dans de terribles courées. Cinq mois par an, ils permettent aux nouveaux-nés de ces familles défavorisées de respirer un air pur et vivifiant.

Quelques jours après la mise sur pied de la "Sauvegarde", il inaugure le "**Domaine de la Bourgogne**", vaste terrain récemment acquis par la municipalité <sup>47</sup> sur lequel trois fermes cultivent une centaine d'hectares et entretiennent une étable de quatre-vingt vaches. Cette ferme-laiterie doit fournir le lait frais et pasteurisé aux malades et aux enfants de Tourcoing. Y est installé aussi un sanatorium public, l'hospice de l'Hôpital dont nous avons déjà parlé s'étant finalement révélé trop exigü. Dans son discours d'inauguration de cet ensemble, il remercie son collaborateur FRANÇOIS MASUREL :

*« L'un des grands bonheurs de ma vie est d'avoir pu unir des hommes de coeur qui, oubliant ce qui peut les diviser, se donnent la main pour sauver nos petits enfants. ».*

### Pour la bonne santé de la seconde enfance

Nous avons vu en première partie la création de l'Hôpital de la rue Nationale. C'est le 14 juillet 1903, date symbolique, qu'il inaugure le tout nouveau pavillon des enfants de cet établissement. Mais prévenir étant mieux que guérir, et liant le développement physique de l'individu au développement intellectuel, et surtout moral, comme on le faisait à l'époque, l'éducation physique avait pour DRON un rôle important à jouer dans la croissance de l'enfant.

---

<sup>46</sup> Notons bien qu'il s'agit ici de FRANÇOIS MASUREL-POLLET et non de FRANÇOIS MASUREL-JONGLEZ qui avait été l'homme du rapprochement avec DRON en 1889-93. Ce dernier mourut en 1894 à l'âge de 39 ans.

<sup>47</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série DIA, doc. 41.258. Terrain situé dans le quartier de la Bourgogne, sur la frontière belge, près du poste de douanes.

C'est donc dans la perspective de développer des "esprits sains dans des corps sains" que se situe parmi ses principales réalisations l'**Établissement des Bains Municipaux**, que nous appelons aujourd'hui "la vieille piscine". Par opposition à la plus récente installée en vis-à-vis, et non pour sa vétusté. Cet établissement était un modèle en son temps, avec un bassin de cinquante mètres de long sur dix mètres de large.

La natation obligatoire fut mise au programme des écoliers et en 1905 est créée, sous l'initiative du maire, la société des "**Enfants de Neptune**". À partir de 1909, l'équipe de water-polo de cette association est la première de France, jusqu'en 1925.

Dans ce même ordre d'idées, en 1908 est construit le Gymnase municipal. C'est dans le cadre du développement de l'éducation physique qu'il travaille avec AUGUSTE POTIÉ, l'un de ses plus vieux amis, maire d'Haubourdin, plus tard sénateur du Nord et pour le moment président de la Fédération des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais. Ajoutons que la 32<sup>e</sup> fête de cette fédération eut lieu les 3 et 4 juin 1906, durant l'Exposition Internationale Textile de Tourcoing, et sous la présidence d'honneur d'ARMAND FALLIÈRES. Le spectacle d'une jeunesse saine et vigoureuse s'offrait aux yeux des représentants de la République Française dont l'un d'entre eux dira que « **les troupes de cette région possèdent toutes les qualités qui font de bonnes armées** »<sup>48</sup>.

Nous comprenons mieux quel rôle civique DRON entendait donner à l'éducation physique.

### Président de la Commission d'enquête sur les mines

Pour son quatrième mandat législatif, il est également président de la Commission des mines et donc membre de la Commission d'enquête sur les mines du Pas-de-Calais. Cette enquête avait été ouverte par la Chambre en conséquence de la célèbre catastrophe de Courrières, qui avait fait de nombreuses victimes et avait eu un retentissement national. Il prend la parole le 3 avril 1906 à La Chambre pour soutenir ses collègues de travail, les députés ÉMILE BASLY et JEAN BOUVERI, en annonçant à LOUIS BARTHOU, ministre des Travaux Publics du ministère CLÉMENTEAU, la toute prochaine communication des dépositions de l'enquête qu'ils ont menée à Lens et à Billy-Montigny. Puis, faisant suite à JAURÈS, il interrompt BARTHOU pour dénoncer l'attitude du patronat des mines à l'égard des délégués ouvriers :

*« La vérité n'est pas moins, comme vient de le dire M. JAURÈS, que, jusqu'à présent, au lieu de rechercher la collaboration des délégués mineurs et de profiter de leur expérience, on a paralysé leur action autant qu'on a pu et qu'on les a considérés comme des gêneurs qu'il faut mettre à l'écart. »*

### La protection des retraités, aliénés et infirmes

Depuis les débuts de la III<sup>e</sup> République, la Chambre voit régulièrement à l'ordre du jour des propositions de lois destinées à créer un régime obligatoire de retraites ouvrières. La première

---

<sup>48</sup> Général FELIX LEBON, du 1<sup>er</sup> Corps d'Armées, discours de la réception d'ARMAND FALLIÈRES à l'Hôtel de Ville, le 4 juin 1906.

proposition avait été rapportée par les députés CHARLES FLOQUET<sup>49</sup> et MARTIN NADAUD en 1879. Les résistances sont telles qu'en 1901, alors que l'on en est encore qu'à l'article premier, la droite obtient de la Chambre que soient consultées toutes les associations professionnelles, syndicats et chambres de commerce.

La chambre de commerce de Tourcoing dénonce, comme la plupart des chambres de commerce de France, cette « *injustice sociale* », cette « *atteinte à la liberté individuelle* » et cette « *accumulation dans les caisses de l'État de capitaux* ». L'industriel CHARLES FLIPO, grand adversaire de GUSTAVE DRON qui lui se bat pour cette institution, propose que le financement des retraites soit pris en charge par l'État et non par les ouvriers ou les patrons, car sinon « *il ne restera bientôt plus en France que des ouvriers sans travail et des patrons ruinés, s'unissant pour réclamer à l'État, leur bourreau, le pain de leurs vieux jours.* »<sup>50</sup>.

Après cinq ans d'oubli, la loi est rediscutée en 1906 et transmise au Sénat. Revenue défigurée par les amendements des sénateurs, elle ne sera votée que le 31 mars 1910 ! A l'unanimité de l'Assemblée des députés, DRON compris.

Le 22 janvier 1907, il dénonce, dans une discussion sur le régime des aliénés, la pratique commune des grandes villes d'envoyer dans des asiles d'aliénés les vieillards, que par souci d'économie, elles ne veulent plus soigner dans leurs hospices. Ceci a pour conséquence de surcharger les effectifs dans les cliniques psychiatriques en y mêlant malades mentaux, curables ou non, et simples vieillards abandonnés, pour qui il n'y a guère de traitement :

« [...] voilà comment un homme, dont l'esprit est dérangé, suivant l'expression ancienne ; il n'a pas de famille pour le garder : le maire ne sait qu'en faire. Il faut bien qu'il s'en débarrasse. Comment ? En l'envoyant à l'asile. On s'ingénie donc à forcer la main aux préfets pour des internements pas toujours très justifiés [...] à l'asile d'aliénés, le département intervient pour une forte part qui diminue d'autant la contribution de la commune tandis qu'à l'hospice communal, la commune supporte toute la charge. ».

De plus, cette surcharge nuit au travail des médecins dont l'efficacité diminue en proportion inverse du nombre d'internés : « *les aliénés internés dans de tels asiles sont des malades gardés, ce ne sont pas des malades soignés. Voulez-vous que ces malades soient soignés ? Désencombrez vos asiles.* ».

Il cite quelques chiffres qu'il peut prétendre connaître puisqu'il est, comme il le dit lui-même, mêlé à l'administration des deux grands asiles du Nord, ceux de Bailleul et d'Armentières. Il sera par la suite président du Conseil d'administration de l'asile d'Armentières. Selon lui, le taux de guérison dans les asiles français est en gros de 6% alors qu'il est de 18 à 20% en Allemagne. DRON reste fidèle à sa vieille habitude de comparer l'état de la législation et de la société française à celui de notre voisin allemand. D'autre part, pour le traitement des vrais aliénés, il propose de généraliser la sortie d'essai, que la loi entend instituer et accompagner d'une allocation. DRON défend cette idée sans faiblesse :

« *Si par conséquent, la commune et le département paient à l'asile 1 fr. ou 1,25 frs. par jour pour le séjour d'un aliéné, celui-ci, quand il est en situation de sortie provisoire doit toucher 1 fr. ou 1,25 frs. et il est nullement utile d'attendre que le médecin, le directeur, ou la commission lui attribuent, suivant leur caprice ou leur fantaisie, telle ou telle allocation. (Très bien ! Très bien !)* ».

---

<sup>49</sup> CHARLES FLOQUET (1828-1896). Président du Conseil en pleine crise boulangiste, il blessa le général BOULANGER en duel (1888). Impliqué dans le scandale de Panama.

<sup>50</sup> Jacques Toulemonde, in "Naissance d'une métropole : Roubaix et Tourcoing au XIXe siècle", op. cit.

Mais il ne s'arrête pas là et envisage toujours les lois dans leurs conséquences pratiques, concrètes. Que deviendra le convalescent livré à la ville et au monde du travail ? Il est évident qu'aucune place ne lui sera faite et que sa guérison en sera compromise.

Alors il interrompt une fois de plus le débat pour proposer « *un organisme essentiel, indispensable à la protection de l'aliéné convalescent : [...] des sociétés de patronage. Leur rôle sera d'organiser dans tous les centres importants des oeuvres d'assistance par le travail, afin de donner à l'aliéné qui est en situation de sortie provisoire un travail approprié à son état de santé encore précaire. Elles auront à assurer plus tard le placement définitif de l'aliéné. Ces sociétés existent bien, je le reconnais, mais elles ne sont qu'à l'état embryonnaire.* ».

En mars 1907, il adresse une question au ministre de l'Intérieur, à laquelle le sous-secrétaire d'État ALBERT SARRAUT donne satisfaction :

« *La question à laquelle M. le sous-secrétaire d'État de l'Intérieur veut bien répondre, présente, messieurs, un réel intérêt. Elle est relative à l'application de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables privés de ressources. Il était indispensable que la question fût posée. [...] En effet, [...] à l'heure actuelle, le nombre de vieillards qui ont pu en bénéficier est sinon nul, du moins très restreint...* ».

Cette loi, qui devait prendre effet au 1<sup>er</sup> janvier 1907, accordait la jouissance d'une allocation pour les vieillards et sans ressources admis sur les listes de l'Assistance Publique. Cependant, elle restait incomplète, ne précisant ni le caractère rétroactif des allocations, ni la qualité de ses bénéficiaires.

« *Telles sont les questions bien nettes et bien précises que j'ai l'honneur de poser à M. Le sous-secrétaire d'État : l'une est relative à la date d'application de la loi, l'autre concerne l'âge à partir duquel les infirmes et les incurables seront admis à figurer sur la liste d'assistance. (Applaudissements à gauche et sur divers bancs)* ».

C'est en procédant minutieusement, en parfaite connaissance des lois, en posant comme il le dit lui-même, des questions nettes et précises, qu'il s'efforce de faire progresser la législation sociale, témoignant d'une grande intuition des lois qu'il prétend aménager, d'une précision remarquable dans le détail des amendements et projets qu'il dépose. Car bon nombre de lois socialement avancées votées par la République étaient volontairement laissées dans le flou et restées sans application, soit par opportunisme des modérés soit par résistance des conservateurs. Au fil des pages relatant ses discours, se dégage ce sentiment d'une volonté farouche de rendre ces lois applicables en dégageant les points restés obscurs, en renvoyant et les députés et les membres du gouvernement face à leurs responsabilités. Responsabilités que beaucoup et à gauche comme à droite préfèrent oublier, se complaisant dans les discours purement politiques et polémiques.

## La durée du travail et les Conseils consultatifs du travail

L'été 1908 est placé pour le député-maire sous le signe du travail. En juin, il prend part tout d'abord aux discussions sur le projet de loi de contrôle de la durée du travail dans les entreprises industrielles. Les défenseurs des intérêts patronaux dénoncent ce projet qui ne peut se plier aux cas de force majeure qui obligent parfois les patrons à faire travailler leur personnel au delà des limites prévues. En fait, toute proposition propre à contraindre les chefs d'entreprise à rendre compte aux préfetures et

aux inspecteurs des heures supplémentaires qu'ils commandent, sont âprement discutées. DRON pour sa part, approuve le texte de la Commission du travail :

*« [...] l'article deux de la Commission dispose que l'industriel n'est plus obligé d'envoyer à l'inspecteur l'affiche modifiant l'horaire ; il lui suffit de l'apposer sur les murs de l'usine au moment même où il va modifier la répartition du travail de son personnel, c'est la seule formalité qu'on lui demande [...] Vraiment, dans ces conditions, je me demande quelles satisfactions plus complètes pourraient désirer les industriels [...] Je n'arrive pas, quant à moi, à concevoir un seul cas où l'industriel de bonne foi pourrait être exposé à se trouver en contravention. ».*

La bonne foi n'étant pas toujours sa première qualité, et encore moins celle de ces adversaires, ces industriels toujours peu enclins à jouer le jeu selon les lois républicaines...

En juillet, il est chargé de rapporter la proposition de loi, adoptée par le Sénat, relative à l'institution de Conseils consultatifs du travail. Il s'appuie sur l'exemple de ces assemblées constituées à Armentières depuis 1903 pour résoudre les conflits du travail. Ces conseils sont composés d'un nombre égal de patrons et d'ouvriers, sur avis du Conseil Général et de la Chambre de Commerce et ont pour mission de représenter les intérêts de leurs commettants et de satisfaire aux requêtes des investigations gouvernementales. Cette institution particulière aux mines étendue à toute l'industrie par l'Assemblée Nationale, n'a guère les faveurs de la Chambre de Commerce de Tourcoing qui y voit *« l'anarchie dans l'usine »*<sup>51</sup>.

A l'inverse de DRON :

*« Je ne cache pas pour ma part, le vif désir que j'ai de recourir à ce moyen d'explication et d'accord. Je suis convaincu que, quand cette institution sera généralisée, on constatera une diminution sensible de ces conflits aigus qui portent un préjudice considérable à l'industrie dans notre pays [...] ».*

## Pour l'insaisissabilité des salaires

Finalement, les seules réformes qu'il défend devant l'Assemblée et qui ne sont pas critiquées par les industriels de la région sont celles qui portent sur l'institution du repos hebdomadaire et l'interdiction du travail de nuit. La première devient **la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire**, votée sans trop de difficulté par la Chambre.

Quant à la seconde, nous avons vu qu'en 1890, alors jeune député, il avait soutenu un projet de loi qui était devenu **la loi du 2 novembre 1892 contre le travail de nuit**. Le président de la Chambre de Commerce de Tourcoing, EUGÈNE JOURDAIN, avait donné un avis favorable, dans le sens de celui de DRON.

Par contre, lorsque DRON dépose le 21 décembre 1908, un projet de loi visant à rendre incessibles et insaisissables les salaires des ouvriers, employés, commis et fonctionnaires, la Chambre de Commerce suit l'opinion de CHARLES FLIPO qui est partisan d'une saisie limitée. La requête du député-maire contre *« l'exploitation sans scrupule de la clientèle ouvrière »* ne sera pas adoptée.

---

<sup>51</sup> Annales de la Chambre de Commerce de Tourcoing, 1908, p. 129.

## L'enseignement professionnel

Parmi les nombreuses préoccupations de GUSTAVE DRON, s'il en est une qui à ses yeux était d'une importance capitale, c'est sans conteste la formation professionnelle de la jeunesse. Car c'est par elle que les fils du monde ouvrier peuvent prétendre à une certaine promotion sociale.

Sans retracer toute l'histoire de l'enseignement professionnel, rappelons rapidement que sous le Second Empire, le gouvernement ne s'y intéressait guère. C'est la III<sup>e</sup> République avec ses grandes lois sur l'école laïque qui lui permit un nouveau départ. C'est à l'instigation de JULES FERRY que naît la loi du 11 décembre 1880 sur les écoles manuelles. Celles-ci doivent dépendre du ministère du Commerce et de celui de l'Agriculture. Leur personnel doit être nommé par les Conseils municipaux pour les écoles communales, par les Conseils généraux pour les écoles départementales. Le financement ainsi que le règlement intérieur sont envisagés par l'État.

En août 1880, date de l'arrivée de DRON à Tourcoing, un rapport du Conseil général<sup>52</sup> constate la nécessité d'ouvrir de telles écoles dans la métropole, le besoin d'ouvriers qualifiés se faisant sentir. Par la suite, différentes enquêtes, notifiées par les services préfectoraux de 1882 à 1886, témoignent de l'intérêt de l'État pour la création et le fonctionnement de ces établissements.

Après une période de somnolence, le sujet rencontre un regain d'intérêt au début du XX<sup>e</sup> siècle, vers 1900-1905, avec l'éclatement de la question scolaire. En 1903 est instituée une commission parlementaire de l'enseignement professionnel, le Conseil supérieur de l'enseignement technique. Les investigations sont longues, les débats houleux, les réalisations s'attardent, et ce n'est qu'en 1905 que le député FERNAND DUBIEF présente le projet de loi ASTIER.

C'est en 1909 que GUSTAVE DRON dépose à son tour à la Chambre une proposition de loi sur l'organisation de l'apprentissage. Ces travaux l'ont amené à rencontrer EDMOND LABBE, directeur de l'école professionnelle d'Armentières de 1900 à 1908, qui donne toute son impulsion au mouvement en faveur de cet enseignement. Cependant, ce n'est que dans l'immédiat après-guerre que sera votée la loi ASTIER.

Dans l'immédiat, DRON ne reste pas inactif. À Tourcoing, il organise depuis 1906 l'Institut Colbert. Ou plutôt, il réalise son extension d'École Primaire Supérieure en École Pratique du Commerce et de l'Industrie. Des ateliers de mécanique, de ferronnerie, de menuiserie, d'électricité, de chaudronnerie, de fonderie et de moulage permettent de former des ouvriers qualifiés et des contremaîtres d'industrie. Y sont aussi donnés des cours pratiques et théoriques de maréchalerie, de mécanique, de conduite de machines, de cordonnerie, de tailleur d'habits, de pâtisserie et de confiserie. Voilà ce qu'était déjà cet établissement précurseur à la veille de la première guerre mondiale<sup>53</sup>.

À côté de cet institut auquel le nom de GUSTAVE DRON reste attaché, il ouvre simultanément l'École Pratique de Jeunes Filles, l'Institut Sévigné, qui comprend des cours d'enseignement commercial et industriel.

Annexée à l'école Colbert, il dote la ville de l'École du Textile, dont les ateliers permettent l'apprentissage des métiers textiles comme la filature et le tissage.

<sup>52</sup> Arch. dép. du Nord, série IT 137, dossier 6.

<sup>53</sup> J.VAN DEN DRIESSCHE, op. cit.

Plus utile que cette dernière - nous savons que le monde de l'industrie textile est un mode de sous-qualification qui n'exige guère beaucoup d'apprentissage - est fondée l'École du Bâtiment, destinée à former divers types d'ouvriers : serruriers, tôliers, forgerons, charpentiers, métreurs, plombiers-zingueurs, maçons, tailleurs de pierre, peintres, carreleurs et bien d'autres.

Son rôle primordial dans le développement de l'enseignement professionnel à Tourcoing et la popularité qu'il s'attache par là l'entraînent à organiser avec LABBE le Comité départemental de l'enseignement technique. Dans l'après-guerre, il deviendra président de l'Association Française pour le développement de l'Enseignement Technique.

Son rôle ne fut pas seulement municipal ou régional. Par sa présence à la Chambre avant le conflit mondial et dans ces comités ou associations, il prit une part considérable dans les projets de loi sur l'enseignement technique.

Mais ce tableau idyllique ne doit pas nous faire oublier que les résultats ne furent pas à la mesure des espérances. Tout d'abord parce que les patrons locaux, que nous avons vus régulièrement opposés idéologiquement à DRON, voient d'un mauvais oeil l'expansion de ces « *instructions qu'ils ne maîtrisaient pas*<sup>54</sup> ». Ils assimilent généralement le réformisme radical du maire aux doctrines du collectivisme, sans réaliser les nombreuses divergences, pour ne pas dire oppositions, entre ses idées et celles des socialistes. Ajoutés à cela le manque de ressources financières et le désintérêt des organisations ouvrières, et nous comprenons que les fils d'ouvrier, à qui ces créations étaient destinées, ne furent que très peu nombreux à bénéficier du dynamisme de cet homme, comme le souligne ROBERT VANDENBUSSCHE. En effet, il n'attendait pas de l'État une aide providentielle, il engageait sa propre responsabilité, sa propre crédibilité, sa carrière :

*« N'est-il pas légitime que les communes devant, grâce aux industries qui se créeront et se développeront, tirer de grands profits de l'apprentissage qui sera organisé chez elles, contribuent pour une part aux dépenses qu'il nécessite ? ».*

*« Si nous attendons tout de l'État, nous n'aurons jamais rien »*, ajoute-t-il au cours d'une discussion à la Chambre en février 1913, sur le financement des écoles techniques.

### L'Inspection Médicale Scolaire

Pour la seconde enfance encore, il prend l'initiative de créer l'Inspection Médicale Scolaire, service ouvert en janvier 1909, qui a pour but de suivre au mieux la santé des enfants, quelque soit la fortune des parents. Chaque enfant des écoles primaires publiques se voit attribuer un carnet de santé sur lequel est consigné sa taille, son poids, son pouls, son tour de poitrine, et sa largeur d'épaules, sa vue, son ouïe et diverses observations de médecins. Les familles restent ainsi avisées de l'état de santé de leurs enfants, régulièrement. Quand il y a nécessité, des médicaments sont délivrés ou des interventions chirurgicales effectuées, gratuitement s'il le faut.

La même année, il organise les patronages et colonies de vacances. Les premiers occupent les enfants durant les dimanches et les congés scolaires de la mauvaise saison à des jeux d'intérieur, projections ou diverses récréations. Pour la belle saison, c'est à Marcoing, son village natal, qu'il envoie les enfants

---

<sup>54</sup> R.VANDENBUSSCHE, "Les pouvoirs locaux et les débuts de la formation professionnelle dans le Nord sous la IIIe République", in la "Revue du Nord" n°261/262, 1984.

en colonie de vacances, dans un petit castel, sur le domaine parental dont il a gardé la propriété<sup>55</sup>. De même, il est offert chaque année aux lauréats du Certificat d'études - que leurs parents peuvent accompagner - un voyage à Dunkerque ou à Malo-les-Bains. Cela peut nous paraître insignifiant de nos jours, mais il faut ici repenser au contexte d'alors, où les congés et voyages, aussi limités soient-ils, étaient une grande joie et une grande récompense.

Ajoutons qu'en 1912, il fonde "L'Union Post-Scolaire", association qui groupe toutes ces oeuvres pour l'adolescence, colonies, patronages, amicales d'anciens élèves des écoles laïques, préparation au service militaire. En dépendent les bâtiments des patronages des rues du Haze et de la Blanche-Porte, les terrains de jeux des quartiers du Blanc-Seau, du Chêne Houpline et des Orions.

## Une société coopérative d'habitations

Préoccupé par les difficultés de logement de l'ouvrier, DRON favorise dès avril 1910 la création d'une coopérative d'habitations à bon marché, en laquelle il voit du « *bon socialisme* » et de « *la vraie solidarité* »<sup>56</sup>. Les principaux actionnaires en sont les Hospices de Tourcoing, le Bureau de Bienfaisance et la Caisse d'Épargne. Le Conseil d'État approuve cette nouvelle institution le 8 janvier 1912, dont le président, URBAIN ROBBE, exécute sans tarder les projets. Malgré des débuts difficiles, financièrement parlant, on ne compte pas moins de trente maisons à la fin de l'année, principalement rue de Toulouse et rue du Flocon. Louées surtout aux classes moyennes - instituteurs, employés ou contremaîtres - elles restent accessibles à la classe ouvrière, avec ou sans accession à la propriété. Onze locataires sur trente sont ouvriers.

La loi du 23 décembre 1912 concernant l'amélioration du logement populaire permet la création d'habitations collectives pour familles nombreuses, gérées par des sociétés d'habitations à bon marché ou gérées par des offices publics. DRON, soucieux « *d'assurer à l'ouvrier chargé de famille, astreint à vivre au jour le jour, un logis sain et attrayant, gage de santé morale et physique* », comme le précise Jacques Ameye, continue sur sa lancée. Il invite le Conseil municipal à voter le 21 août 1913 l'instauration d'un Office Public Municipal chargé de superviser la construction extensive de maisons ouvrières. Il est soutenu dans cette tâche par le travail de collaborateurs infatigables comme LOUIS DELEGRANGE et FERNAND DEWAVRIN.

## Pour les mères ouvrières

En 1892, l'article 9 de la loi du 2 novembre sur le repos obligatoire des femmes en couches n'avait pas été adopté. Nous retrouvons DRON défendre cet article vingt-et-un an plus tard. Lors de la première séance du 5 juin 1913, il rappelle que cet article n'avait pas été adopté parce qu'il ne concernait que les femmes de l'industrie et non celles de l'agriculture. Mais il signifie nettement à la Chambre que si elle n'accepte pas ce projet, même partiel, comme une étape, il n'aboutira jamais. Et il ajoute :

---

<sup>55</sup> C'est également à Marcoing que se trouve l'aérium "Gustave Dron" dont les archives ont malheureusement été détruites durant la première guerre mondiale.

<sup>56</sup> s

*« [...] m'étant aperçu de la lenteur des résultats obtenus par la voie parlementaire, j'ai pris le parti, comme maire d'une grande ville, de chercher à réaliser dans cette ville une assistance aux mères que je souhaite voir se généraliser dans la France entière. Dans le budget municipal de Tourcoing, une somme d'environ 75.000 frs. est destinée à venir en aide aux mères et aux enfants ; chaque année, 650 à 700 mères se soumettent au contrôle des médecins et d'inspectrices qui leur donnent tous les conseils utiles, et nous obtenons des résultats remarquables. ».*

Puis, il précise qu'il a l'intention d'aller plus loin en étendant le secours non seulement aux plus nécessiteuses, mais aussi à toutes les mères, et en distribuant des indemnités proportionnelles au nombre d'enfants.

*Il est alors applaudi vivement et félicité par certains de ses collègues, comme JULES DANSETTE :*

*« Je dois en effet rendre justice à mon honorable collègue du Nord, M. DRON, car il a fait un effort méritoire à Tourcoing en faveur des mères ouvrières. Je suis très heureux d'avoir l'occasion de reconnaître, en toute impartialité, que son action municipale a été à ce point de vue excellente. (Applaudissements). ».*

Aussi JEAN-LOUIS BRETON <sup>57</sup>, président de la Commission d'Assurance et de Prévoyance Sociales :

*« À tous les points de vue d'ailleurs il est un maire modèle ! ».*

## La durée du travail dans les mines

Nous avons vu qu'en retrouvant son siège aux législatives de mai 1906, il fut nommé Président de la Commission des mines. Il conserva cette prérogative pour son 6<sup>e</sup> et dernier mandat, de 1910 à 1914. Le 20 juillet 1909, le dernier gouvernement du Bloc s'effondra quand GEORGES CLÉMENTEAU dut démissionner, mis en minorité par 212 voix contre 196. On en revenait alors à une ère d'instabilité ministérielle. En janvier 1912, RAYMOND POINCARRÉ, profitant de la chute du ministère précédent à cause de l'Affaire marocaine, formait un gouvernement axé au centre, sans les progressistes ni les catholiques de droite. BRIAND était à la Justice, MILLERAND à la Guerre, le radical BOURGEOIS au Travail.

En mars, un projet de loi sur la réduction du travail dans les mines est discuté. Il est inutile de préciser que les heures supplémentaires, les *“longues coupes”*, sont monnaie courante dans les mines françaises. Une loi instituant une limitation horaire ne pouvait que heurter bon nombre d'intérêts privés qui savaient peser de tout leur poids pour contrecarrer son principe.

DRON, en tant que président de la Commission des mines chargé de présenter cette loi est pris entre le marteau et l'enclume. Entre l'envie de suivre les généreuses mais tranchantes volontés des socialistes et la nécessité d'accorder d'ultimes concessions aux patrons miniers, sous forme de dérogations accordables par le gouvernement. Ces dérogations ont pour, entre autres buts, celui inavoué de faire produire par les ouvriers des mines non grévistes, un excédent destiné à compenser les pertes dues aux mines en grève ! DRON est donc obligé de manoeuvrer délicatement et inconfortablement entre BOURGEOIS et JAURÈS. Entre un ministre du travail, radical comme lui mais prisonnier d'un gouvernement de centre droit, et un député socialiste duquel il se sent proche mais qui veut aller plus loin, risquant par là de tout faire échouer.

---

<sup>57</sup> Créateur du "Conseil supérieur de la Natalité" (CSN).

Les débats sont trop longs, trop complexes pour être rapportés ici en détail. relevons cependant quelques uns des passages les plus importants de ses déclarations. Répondant à LÉON BOURGEOIS qui avait déclenché des exclamations sur les bancs de droite :

*« Je dis ‘marchandage’ parce que malheureusement nous en sommes là. Je suis bien obligé de constater que chaque fois qu’il s’agit de lois sociales, c’est à un véritable marchandage que l’on se livre entre le Sénat et la Chambre, pour arriver à une solution. ».*

Puis répondant à JAURÈS qui le harcèle :

*« Si je n’écoutais que mon sentiment, je demanderais la suppression pure et simple de toutes les dérogations. Mais comme nous voulons aboutir à une réalisation, comme nous voulons faire oeuvre pratique et faciliter la tâche de M. le ministre du travail, nous nous en rapportons à lui pour qu’il ne s’écarte pas trop, dans les tractations et les accords qu’il pourra être amené à faire avec le Sénat, de la base de durée des dérogations à laquelle la Commission de la Chambre s’est résignée. ».*

Le débat sur la limitation du travail minier et l’accord sur les dérogation est loin d’être clos. Le mouvement de va-et-vient entre la Chambre et le Sénat, les résistances conservatrices et les intérêts capitalistes n’en facilitant en rien la conclusion. En novembre 1913, PAUL DESCHANEL, président de la Chambre met au vote l’article 12 qui autorise les dérogations à raison d’un maxima de soixante heures par an et de deux heures par jour, facultatives pour l’ouvrier. Une demie-heure de dérogation devant être comptée comme une heure entière dans le calcul du salaire.

DRON ne manque pas de rappeler au cours de ce vote son aversion pour le système de dérogation, jetant aux députés que beaucoup trop de mineurs de fond, usés par l’excès de travail, et que plus de dix-neuf mille enfants de treize à dix-huit ans, ont droit à la protection de la loi.

## DRON et l’urbanisme

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser que les transformations successives de Tourcoing ne furent pas l’oeuvre de GUSTAVE DRON seul. Les travaux étaient commandés par l’augmentation de la population et par le rôle économique de la ville au début du XXe siècle. La municipalité sous VICTOR HASSEBROUCQ avait déjà donné une sérieuse impulsion aux travaux d’agrandissement de la ville et d’aménagement de nouveaux bâtiments municipaux. DRON poursuit néanmoins l’action de son prédécesseur et nous dressons ici la liste exclusive des réalisations entreprises, achevées et inaugurées par le maire avant la première guerre mondiale.

L’une de ses premières réalisations est **le percement du boulevard Descat** au travers de l’ancien château de CONSTANTIN DESCAT, maire de Roubaix décédé en 1878. Ce boulevard relie dorénavant la petite excroissance du quartier du Blanc Seau, coincée au sud entre Roubaix, Croix, Wasquehal et Mouvaux, au reste de la ville. Il l’inaugura en 1901, au début de sa carrière municipale.

En 1902 fut mise en état de viabilité et pavée **la rue du Printemps**, où s’ouvriront plus tard la “Sauvegarde des Nourrissons” et les Bains Municipaux.

Toujours en 1902, DRON rachète la salle des concerts de la rue Leverrier qui deviendra à son instigation l'actuel **théâtre de Tourcoing**<sup>58</sup>.

Il fit construire une **usine d'électricité** par la municipalité qui en eut l'exploitation.

La **gare de Tourcoing** fut reconstruite deux fois entre 1840 et 1860 avant de présenter la façade actuelle. Achevée en 1905, DRON l'inaugura en grandes pompes. Son extension s'était imposée d'elle-même, Tourcoing exportant son textile en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et même en Russie.

Lorsqu'en février 1900 on commença à démolir l'ancienne mairie de la Grand-Place qui abritait la **Chambre et la Bourse du Commerce**, il fut nécessaire de décider de l'érection d'un nouveau bâtiment à leur usage. Ce qui fut fait en 1902<sup>59</sup>. En 1906, le Conseil municipal inaugura l'édifice qui comprenait en outre la Poste. C'est le bâtiment qui regroupe encore de nos jours la Bourse, la Bibliothèque et les Archives municipales.

Quelques mois plus tard, suite à la demande des habitants du quartier, on commence à percer le boulevard qui prendra le nom de l'"**Égalité**", parallèle à la rue de Gand, dégageant une large voie d'accès du centre ville vers le nouveau cimetière du Roitelet.

Le **boulevard de ceinture** fut décidé en 1897. Il était une idée du docteur DEWYN, qui mourut en 1905, quelque temps après que DRON ait fait admettre le projet. Cette artère périphérique et primordiale pour l'industrie tourquennoise boucle la ville de nord-est au nord-ouest sur six kilomètres de longueur.

En 1908, le terrain vague sur lequel se dressait autrefois l'ancienne église Saint-Jacques, à l'intersection des rues de Gand et de Menin, fut destiné à recevoir le **gymnase municipal**<sup>60</sup>.

La même année fut construit le **grand stand de tir** à l'arme de guerre, rue de Gand, à deux pas de la ferme de la Bourgogne et du Sanatorium<sup>61</sup>. Il avait pour fonction, entres autres, d'inculquer quelques notions de tir aux appelés. Même si DRON n'était guère favorable à la loi des trois ans, il n'en concevait pas moins que la jeunesse, saine et sportive, devait se prêter aux exigences du service militaire. L'armée, c'était aussi la défense de la République. Il propose en 1911 une loi sur l'assistance des familles privées du soutien de leur fils appelés sous les drapeaux. Par ailleurs, il organise la "**Société de Tir National de Tourcoing**" dont il sera le Président d'Honneur jusqu'à sa mort.

En ce qui concerne l'aménagement de Tourcoing, DRON ne s'y distingua pas particulièrement. Les oeuvres sociales coûteuses qu'il a mis en place dévoraient une bonne part du budget communal et ne laissaient que peu de moyens pour une grande politique d'urbanisation.

---

<sup>58</sup> DRON dépose un rapport le 27 décembre 1910 au Conseil municipal sur cette question.

<sup>59</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série D1A, doc. 52.469.

<sup>60</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série D1A, doc. 57.278.

<sup>61</sup> Arch. Mun. de Tourcoing, série D1A, doc. 41.144